

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. IX.

MONTRÉAL, JUILLET 1890.

N° 3.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique—Séance musicale et dramatique, distribution de prix à l'École Belmont,—à l'Académie Commerciale Catholique.—97^e Conférence des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval—91^e Conférence de l'Ass. des Inst. de la circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** De l'éducation défectueuse—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—**TRIBUNE LIBRE:** Algèbre—Partis pour ne plus revenir.—**LECTURE POUR TOUS:** L'arrivée et le départ—*Sic vos non vobis*—Monter sur ses grands chevaux—L'hygiène pour tous—La province de Québec—Variétés—Pensées diverses.—**BIBLIOGRAPHIE:** Publications reçues.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de "Saint-Ephrem de Tring," dans le comté de Beauce, dans le 11^e rang de Tring, depuis et y compris la demie nord-est du lot No 15 jusqu'au troisième quart sud-est du lot No 18 inclusivement, du dit 11^e rang de Tring, et les annexer à la municipalité d'Adstock, dans le même comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire la paroisse de "Saint-Louis de Westbury," dans le comté de Compton, comprenant le territoire décrit dans la proclamation du *seize de mai* dernier (1890), et ce, sous le nom de "Saint-Louis de Westbury."

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de "Forsyth," dans le comté de Beauce, les lots No 9, 10, 11, 12 et 13, du premier rang du canton "Forsyth," et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Lambton," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 juin dernier (1890), d'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Côte Saint-Paul de Jacques-Cartier," 1^o La concession connue sous le nom de "Côte Saint-Paul," dans le comté de Jacques-Cartier; 2^o La concession connue sous le nom de "Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hochelega.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 4 juin dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté d'Argenteuil, Genville No 1.—M. James Weldon, en remplacement de M. Archibald McPhee, qui a quitté la municipalité.

Comté de Champlain, Sainte-Flore.—M. Joseph Rivard, en remplacement de M. Léon Desrosiers, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 9 de juin dernier (1890), de nommer M. Pierre Pageau commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Charles Borromée, dans le comté de Chicoutimi, en remplacement du Révd M. Etienne Simard, qui a quitté les limites de la municipalité.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire du " Bas du bord de l'eau du Saint-Martin," dans le comté de Laval, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, savoir : Nos 279, 290, 291 et 295, et les annexer à la municipalité scolaire de " Pont Viau," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection de municipalité scolaire. (Article 1973, S. R. P. Q.)

AVIS.

Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de "Sainte-Marie Solomée," dans le comté de Montcalm, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation d'érection, pour les fins civiles, du 27 décembre, 1886, la dite érection ne devant prendre effet que le premier juillet 1890.

Demande d'annexion de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité d'Inverness, dans le comté de Mégantic, les lots numéros 1391, 1393, 1394, 1395, 1396, 1397, 1399, 1401 et 1404, du cadastre du canton d'Inverness, dans le onzième rang, et les annexer à celle de Sainte-Anastasia de Nelson, dans le dit comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 4 juin 1890.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Rose de Watford," dans le comté de Dorchester, le territoire désigné comme suit, savoir :

Le rang C du canton de Watford, et dans les 1er et 11e rangs du dit canton, depuis et y compris le lot No 38 jusqu'au canton Langevin.

Dans les IIIe et IVe rangs de Watford, depuis et y compris le lot No 31 jusqu'au canton Langevin.

Dans le Ve rang de Watford, depuis et y compris le lot No 16 jusqu'au canton Langevin.

Dans le VIe rang de Watford, depuis et y compris le lot No 21 jusqu'au canton Langevin.

Dans le VIIe rang de Watford, depuis et y compris le lot No 25 jusqu'au canton Langevin.

Dans le IVe, Ve et Ve rangs du canton Langevin, depuis Watford jusqu'au lot No 41 inclusivement.

Dans le canton Ware, la partie sud-est des rangs I, II, III et IV depuis le lot No 31 inclusivement jusqu'au canton Langevin.

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Session du 17 mai 1890.

Présents : — Le Surintendant, président,
Son Ex. le cardinal Taschereau,
Mgr l'archevêque de Montréal,
" " d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
" " de Rimouski,
" " de Sherbrooke,
" " de St-Hyacinthe,
" " de Nicolet,
" " de Chicoutimi,
" le vicaire apost. de Pontiac,
L'honorable Sir N.-F. Belleau,
" L.-F.-R. Masson,
" juge L.-A. Jetté,
" F. Langelier,
" M.-P.-S. Murphy,
" H.-R. Gray.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Son Éminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable juge Jetté, propose : " Que ce comité désire consigner " dans ses registres l'expression de son " profond regret de la mort de l'honorable M. P.-J.-O. Chauveau, membre " de ce comité depuis l'organisation du " Conseil de l'Instruction publique, et " ancien ministre de l'Instruction pu- " blique, qui dans le cours de sa carrière " a si constamment travaillé au progrès " de l'éducation en ce pays et à qui nous " devons la plus grande part des progrès " obtenus jusqu'ici."

Adopté unanimement.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques fait le rapport suivant :
Sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.

Session du 17 mai 1890.

Présents : — Son Éminence le cardinal
Taschereau, président,
Mgr l'évêque de Rimouski,
L'hon. Gédéon Ouïmet,
M. P.-S. Murphy.

L'honorable M. G. Ouimet propose :
 " que le *Traité élémentaire d'hygiène privée* " et le " *Catéchisme d'hygiène privée* " par le docteur J.-I. Desroches, soient approuvés."

Adopté.

L'honorable M. G. Ouimet propose :
 " que le livre intitulé " *La lettre ou leçons de style épistolaire* " par Mlle A. Germain, soit approuvé."

Adopté.

L'honorable M. G. Ouimet propose que la série des cahiers d'écriture de M. J.-A. Langlais soit recommandée spécialement.

Après discussion, cette motion est remise à la prochaine session du sous-comité.

(Signé) E.-A. CARD. TASCHEREAU,
 Arch. de Québec.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu :

" Que ce rapport soit adopté, mais qu'en même temps ce comité croit devoir exprimer sa désapprobation entière de la déplorable coutume qui tend à prévaloir en ce pays de donner aux enfants des noms ridicules choisis souvent dans les romans et que le Surintendant soit prié d'écrire à Mlle Germain pour lui recommander de remplacer dans sa prochaine édition les noms de Rosa, Amanda, Arabella, etc., par des noms plus simples et plus chrétiens."

Le sous-comité chargé de s'enquérir du mode le plus acceptable pour la distribution du fonds de l'Education supérieure fait aussi le rapport suivant qui est adopté.

Présent :—Son Eminence le cardinal Tachereau, président,
 Mgr l'évêque de Trois-Rivières,
 L'hon. L.-F.-R. Masson,
 " juge Jetté,
 " Surintendant.

M. le Surintendant produit un certain

nombre de documents statistiques dont le sous-comité recommande l'impression.

Le sous-comité s'ajourne jusqu'au jour qui précèdera la session du comité catholique du mois de septembre prochain.

Le procès-verbal qui suit du sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles est lu et adopté.

Huitième session du sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur d'écoles.

Séances des 15 et 16 janvier 1890.

Présents :—L'hon. P.-J.-O. Chauveau, président,
 M. l'abbé Rouleau,
 " P.-S. Murphy,
 " F.-X. Drouin.

MM. F.-X. Toussaint et John Ahern, professeurs de l'école normale Laval, agissent aussi comme examinateurs adjoints. Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

Vu l'absence de Sa Grandeur Mgr Bégin, qui étant alors principal de l'école normale Laval avait agi à cette session comme président *pro tempore*, le président du sous-comité, l'hon. P.-J.-O. Chauveau, est autorisé à le signer.

Après avoir pris communication d'une lettre de M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, dans laquelle il suggère :

1. De fixer une date pour la réunion annuelle de ce sous-comité ;
- 2 De préparer, à l'avenir, par écrit, les sujets des examens que ce sous-comité fait subir, comme cela se fait pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit et de la médecine.

Ce sous-comité recommande :

1. " Que la date de la session annuelle soit fixée au dernier mercredi du mois d'août ;
2. " Que la question relative à la préparation, par écrit, des sujets d'examen soit soumise à l'approbation du

“ comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.”

Quatre candidats ont été admis à subir l'examen, savoir :

MM. Jean-Baptiste Primeau, Joseph-Zoël Dubeau, Joseph-Alexandre Chabot, et Joseph-Hormisdas Prud'homme.

M. Jean-Bte Primeau qui avait obtenu l'autorisation de subir un nouvel examen sur les matières suivantes : la “ compo-

sition d'un rapport,” le “ thème anglais” et la “ version anglaise,” sur lesquelles il n'avait pas obtenu des notes suffisamment élevées à celui qu'il avait déjà passé à la session des 10 et 11 mars 1887, et où il n'avait reçu que la note “ Bien,” a droit, à la suite de cette nouvelle épreuve, à la note générale “ Avec distinction,” note qui a aussi été accordée à chacun des trois autres candidats, comme le fait voir le tableau qui suit :

RÉSULTAT de l'examen des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles catholiques passé les 15 et 16 janvier 1890.

Noms des aspirants	Composition d'un rapport											Notes obtenues			
	Thème anglais	Version anglaise	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Lecture	Géographie	Histoire	Pédagogie	Agriculture	Lois scolaires		Construction de maisons d'école. — Statistique scolaire	Ordre de capacité	
Chabot Jos.-Alexandre.....	5	4	6	4	3	4	6	5	5	5	6	6	6	70	5 5/13 avec distinction
Dubeau Jos.-Zoël.....	6	4	4	6	5	6	6	6	6	6	6	6	6	73	5 8/13 “ “
Prud'homme J.-Hormisdas.	4	5	4	6	6	5	6	4	4	6	5	5	5	70	5 5/13 “ “
Primeau Jean-Baptiste.....	5	4	5	5	6	6	5	5	5	6	6	6	6	70	5 5/13 “ “
	Notes de l'examen des 10 et 11 mars 1887														

Sur proposition de l'hon. Sir N. F. Belieu, secondé par Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, il est résolu : “ que M; F.-X. Toussaint soit nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des candidats à la position d'inspecteur d'écoles, en remplacement de feu l'honorable P.-J.-O. Chauveau.”

Monseigneur l'évêque de Nicolet présente un projet de questionnaire pour l'examen des candidate au brevet d'inspecteur qu'il avait été prié de préparer.

Le comité décide que ce questionnaire sera examiné par le sous-comité des livres, à sa prochaine séance.

L'honorable M. François Langelier donne avis qu'à la prochaine session il

saisira le comité de la question des programmes d'études, lesquels sont, suivant lui, beaucoup trop chargés et dont plusieurs matières ne verraient être éliminées.

Sur proposition de Mgr l'archevêque d'Ottawa, secondé par Mgr le vicaire apostolique de Pontiac, il est résolu :

“ Que le révérend Père Lauzon soit nommé membre du bureau d'examineurs de Hull en remplacement de feu le révérend Père Cauvin ;”

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque de Nicolet, il est résolu :

“ Que le révérend M. Ambroise Fafard, curé de la Baie St-Paul, comté de Charlevoix, soit nommé membre du

“ bureau d'examineurs de Charlevoix
 “ en remplacement de feu le révérend
 M. P. Boily.”

“ Et que le révérend M. L Tremblay,
 “ curé de St-Méthode, soit nommé mem-
 “ bre du bureau d'examineurs du Lac
 “ St-Jean, en remplacement de M. A.-N.
 “ Bourget qui a quitté la localité.”

Sur proposition de Mgr le Vicaire
 apostolique de Pontiac, secondé par Mgr
 l'archevêque d'Ottawa, il est résolu:
 “ Que M. A. Gaboury soit nommé mem-
 “ bre du bureau d'examineurs de Pon-
 “ tiac, en remplacement de M. C.-P. Ro-
 “ ney.”

Lecture ayant été faite d'une lettre de
 M. l'abbé Rouleau, principal de l'école
 normal Laval, demandant au comité de
 recommander au gouvernement que M.
 Lefebvre, professeur de dessin de cet
 établissement, soit chargé d'une mission
 spéciale à l'effet de se renseigner sur les
 différentes méthodes en usage dans les
 meilleures écoles de dessin des Etats-
 Unis, d'Angleterre, de France et de Bel-
 gique, il est résolu sur proposition de
 M. H. Gray, secondé par M. P.-S. Mur-
 phy: “ Que la demande de M. l'abbé
 “ Rouleau, au sujet de M. le professeur
 “ Lefebvre, soit recommandée au gou-
 “ vernement.”

Les lettres des révérendes sœurs M. de
 St-Thomas d'Aquin et St-Raphaël, sug-
 gérant de réduire à seize ans l'âge auquel
 les candidats à l'enseignement pourraient
 être admis à subir leur examen, ayant
 été lues, il est résolu sur proposition de
 l'honorable F. Langelier secondé par
 l'honorable juge Jetté: “ Que ce comité
 “ ne croit pas devoir, pour le moment,
 “ recommander un changement à la loi.”

L'examen de la requête demandant la
 division de la municipalité scolaire d'Ya-
 machiche est remis à la prochaine ses-
 sion du comité.

L'examen des affaires qui suivent est
 aussi remis à la prochaine session du co-
 mité, savoir :

Demande d'augmentation de l'allocation
 accordée à l'académie commerciale
 d'Arthabaskaville ;

Demande qu'une subvention soit ac-
 cordée à l'académie des garçons de St-
 Colomban de Sillery, par le révérend M.
 R. Casgrain curé de Sillery ;

Demande d'autorisation de donner le
 titre d'académie au couvent de Lotbi-
 nière classé actuellement au rang des
 écoles modèles, par la révérende sœur
 M. de St-Thomas d'Aquin ;

Demande d'augmentation de traite-
 ment par MM. les inspecteurs Béland,
 Gay et McGown.

Sur proposition de l'hon. F. Langelier,
 secondé par l'hon. juge Jetté, il est ré-
 solu ;

“ Qu'un sous-comité composé de Son
 “ Eminence le cardinal Taschereau, de
 “ Sir N. F. Belleau, du Surintendant et
 “ de l'hon. F. Langelier, soit chargé d'exa-
 “ miner la question du payement aux
 “ inspecteurs d'une allocation pour la vi-
 “ site de chaque école, suivant une échelle
 “ établie et d'après la difficulté plus ou
 “ moins grande qu'ils ont à faire cette
 “ visite dans chaque district d'inspection ;
 “ et que le dit sous-comité fasse rapport
 “ à ce comité, à sa prochaine session.”

Sur proposition de Mgr l'évêque de
 Chicoutimi, secondé par Mgr l'évêque
 de Nicolet, il est résolu :

“ Que le “ Code de l'Instruction publi-
 “ que soit, à la demande du comité ca-
 “ tholique du Conseil de l'Instruction
 “ publique, envoyé par le gouvernement
 “ à tous les curés et desservants des pa-
 “ roisses de la Province.”

Sur proposition de Mgr l'évêque de
 Chicoutimi, il est résolu :

“ Qu'il est opportun qu'une bâtisse
 “ nouvelle soit érigée pour l'école nor-
 “ male Laval et qu'un sous-comité com-
 “ posé de Son Eminence le cardinal Tas-
 “ chereau, de Mgr l'évêque de Chicoutimi
 “ des honorables MM. Masson, F. Lan-
 “ gelier et le Surintendant soit chargé

“ d'aviser aux moyens à prendre pour
“ atteindre ce but et de faire rapport à
“ la prochaine réunion du comité.”

Le comité ne croit pas devoir recom-
mander une demande de gratification
qui lui est faite par M. l'inspecteur d'é-
coles Tanguay, vu que le règlement de
telles réclamations est du ressort exclusif
du gouvernement.

Le comité s'ajourne.

**Séance dramatique et musicale, distribution des
prix et collation des diplômes à l'Académie
Commerciale Catholique de Montréal.**

La séance dramatique et musicale a eu lieu le
19 et le 20 juin dernier, à 7.30 heures P. M.

Un auditoire nombreux et distingué remplis-
sait la vaste salle de l'institution.

On y a exécuté le programme suivant :

PROGRAMME.

1. OUVERTURE—Spanish Dances.....*Moszkowsky*
ORCHESTRE.

2. THE GREAT ELIXIR.

3. NANON—Valse*Généé*
ORCHESTRE.

4. LA TOUR DU NORD—ACTE I.

La voix mystérieuse et le château de Stella.

5. FLORENCE—Gavotte.....*Robert Thallon*
ORCHESTRE.

6. LA TOUR DU NORD—ACTE II.

Le dernier crime.

7. WINTER FROLICS—Galop.....*Julius Bernstein*
ORCHESTRE.

8. LA TOUR DU NORD—ACTE III.

Le cachot souterrain et la justice de Dieu.

Chœur de paysans et bûcherons.

God save the Queen.

The Great Elixir est une comédie en un acte.
C'est une pièce bien écrite, qui ne manque ni
d'entrain ni de verve. Les élèves se sont acquit-
tés de leurs parties respectives de façon à méri-
ter les applaudissements de l'auditoire.

La Tour du Nord, drame en trois actes, est
une œuvre véritablement littéraire et d'une haute
portée morale. Bien qu'on y traite de passions
et de sentiments qu'il est extrêmement difficile
à de jeunes acteurs de rendre d'une manière ex-
pressive, nous devons dire néanmoins que les
élèves ont de beaucoup dépassé notre attente.

MM. H. Vincelette, H. Dufort, A. Viau, J.
Chagnon, A. Laverdure ont surtout attiré notre
attention par leur débit naturel, l'énergie et le
pathétique qu'ils ont mis dans l'accomplisse-
ment de leurs rôles.

Le décor de la salle et l'orchestre ont contri-
bué dans une large mesure à donner un cachet
particulier à la séance.

* * *

Nous avons également assisté à la distribution
des prix, qui a eu lieu le lundi suivant, 23 juin.

La séance a commencé à 9.30 heures A. M.,
sous la présidence de l'hon. Gédéon Ouimet.
On remarquait à côté de M. le Surintendant M.
le curé Sentenne, MM. les abbés Sorin et Calla-
han, le Rev. M. de Sola, et M. le commissaire
Monk. Parmi l'auditoire, se trouvaient M. le prin-
cipal A.-D. Lacroix, MM. les professeurs Haynes
et Gélinas, ainsi qu'un nombre d'amis de l'édu-
cation.

Voici le programme de la séance :

PROGRAMME.

1. VACANCES ! VACANCES !—Chœur.....*Durbec*
Le Chœur des élèves du cours primaire.

2. DISTRIBUTION DES PRIX mérités par les élèves
du cours primaire.

3. CHŒUR DES FORGERONS.....*Danhouser*
Le Chœur de l'Académie.

4. DISTRIBUTION DES PRIX mérités par les élèves
du cours intermédiaire.

5. LE JOUR DES RÉCOMPENSES—Chœur...*Mercier*
Le Chœur de l'Académie.

6. DISTRIBUTION DES PRIX mérités par les élèves
du cours commercial.

7. LE CHŒUR DES BARDES*Méhuil*
Le Chœur de l'Académie.

8. DISTRIBUTION DES PRIX D'HONNEUR ET DES
DIPLOMES:—Prix Ed. Murphy, prix P. S.
Murphy, prix Comte, croix d'or de l'hono-
rable Gédéon Ouimet, médaille de bronze
de son Honneur le Lieutenant-Gouverneur
de la province de Québec, médaille d'ar-
gent de son Excellence le Gouverneur-gé-
néral.

9. LE PLAISIR DES VACANCES—Chœur.....*Chérvy*
Le Chœur de l'Académie.

10. DISCOURS D'ADIEU, en anglais, Albert Power

11. DISCOURS D'ADIEU, en français,
Arthur Laverdure

God save the Queen.

M. le principal Archambault résuma les
travaux de l'année qui vient de se terminer ; il
remercia chaleureusement les bienfaiteurs de
l'institution, qui, par leurs dons généreux, con-
tribuent à créer une louable émulation chez les
élèves, et, par conséquent, à assurer davantage
les progrès.

Puis, s'adressant aux écoliers eux-mêmes, il
sut les intéresser par une comparaison ingé-
nieuse, à l'aide de laquelle il fit ressortir la néces-
sité d'un travail constant et soutenu pour obte-
nir quelque succès. “Celui, dit-il en terminant,
qui compte plutôt sur des talents brillants que
sur une application de tous les moments pour
acquérir les connaissances dont il aura besoin
plus tard, n'arrive bien souvent à n'être qu'un
membre inutile dans la société, tandis qu'un
autre, moins doué sous le rapport du talent et
de l'intelligence, mais plus travailleur, plus ap-
pliqué, ne manque presque jamais de devenir un
homme sérieux, capable de rendre de grands
services à ses semblables, tout en se créant à

lui-même une place enviable soit dans le commerce ou l'industrie.

“ Les plus beaux prix que nous donnons dans cette institution, sont destinés à récompenser ces deux grandes qualités chez l'élève: l'Application et la Bonne Conduite. C'est la récompense du mérite plutôt que celle des succès faciles, et qui ne coûtent aucun effort.”

Vint ensuite la distribution des prix aux élèves des trois cours. Comme nous ne pouvons, faute d'espace, mentionner ici tous les heureux concurrents, nous nous contenterons de faire connaître les noms des principaux lauréats:

Prix Edward Murphy (fondation), deux médailles de bronze et \$15 décernées à Aaron Levy et à Arthur Amos, élèves de 7e année.

Une médaille d'argent et \$50 décernées à Francis Barry, élève de 8e année.

Prix Peter S. Murphy au nombre de 5, savoir: Trois ouvrages de \$1, \$2, \$3 (prix de fondation) décernés à

Joseph Messier, élève de 3e année.

Armand Sauvé, de 4e année.

Auguste Brasseur, de 5e année.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Alfred Dufresne, élève de 6e année.

Une médaille de bronze et \$15 (prix de fondation) décernées à Edouard Chamberland, élève de 6e année.

Prix Comte, \$50—décerné à Albert Power, élève de 8e année.

Grand Atlas Bradley offert par M. F.-D. Monk, commissaire d'écoles, décerné à Edouard Chamberland.

Croix d'or offerte par l'honorable Gédéon Oumet, surintendant de l'Instruction publique, décernée à Eugène Brisebois, élève de 6e année, 1ère division.

Médaille de bronze offerte par Son Honneur l'Hon. Auguste Réal Angers, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, décernée à Alfred Dufresne, élève de 6e année, 2e division.

Médaille d'argent offerte par Son Excellence Lord Stanley de Preston, Gouverneur-Général du Canada, décernée à Hubert Morin, élève de 7e année.

La distribution des prix fut suivie de la collation des diplômes aux élèves de la *Class. d'affranchés*.

Francis Barry, avec la plus grande distinction;

Albert Power, avec la plus grande distinction;

Joseph Alex. Brisebois, avec grande distinction;

Agna Bourgeois, avec grande distinction;

Armand Raymond, avec distinction;

Edouard Franceur, avec distinction;

Joseph Bourassa, d'une manière satisfaisante;

Il y eut deux jolis discours d'adieu, l'un en français et l'autre en anglais. Dans le discours français, on a rendu un juste tribut d'hommage à la mémoire du regretté M. Rousselot, qui a tant fait pour promouvoir l'Instruction, et dont le nom est attaché à la plupart des œuvres de charité et de bienfaisance de cette ville.

Avant le chant du *God save the Queen*, M. le Surintendant, M. le curé de Notre-Dame, M. l'abbé Callahan, MM. de Sola et Monk "adressè-

rent de chaleureuses félicitations aux élèves, les encourageant en même temps à poursuivre avec zèle leurs études, afin d'occuper plus tard une place honorable dans la société, insistant surtout sur la nécessité d'un travail continu et persévérant, soul moyen infailible d'arriver au succès.

“ Nous sommes heureux, dit le *Monde*, à qui nous empruntons ces paroles, et auxquelles nous souscrivons bien cordialement, de constater que cette belle institution, qui prend de jour en jour de nouveaux accroissements, puisque cette année elle a été fréquentée par au delà de cinq cents élèves, continue à remplir la mission pour laquelle elle a été fondée. La meilleure preuve de son utilité, ce sont les nombreux élèves gradués qui en sont sortis, et qui occupent aujourd'hui à la satisfaction générale des places distinguées dans le commerce, l'industrie et la finance.

“ M. le Principal et ses dignes et dévoués collaborateurs ont droit d'être fiers de leurs succès, et les marques d'estime, la haute approbation que leur donnent les personnages les plus distingués, n'est que la juste récompense due à leurs efforts, à leur zèle infatigable et à leur dévouement.”

Le chant, sous la direction de M. Desrochers, a agréablement varié les matières du programme.

Ecole Belmont.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Belmont a eu lieu jeudi, le 26 juin, à 9 heures de l'avant-midi.

Parmi les personnes présentes, on remarquait M. l'abbé J.-U. Leclerc, curé de St-Joseph de Montréal; M. l'abbé Donnelly, directeur spirituel de la maison; MM. A. Hamelin et J. Semples commissaires des écoles catholiques de Montréal; M. U.-E. Archambault, Principal de l'Académie Commerciale Catholique; M. A.-D. Lacroix, principal de l'Ecole Montcalm, M. J.-A. Leroux M. D. etc.

La séance commença par un morceau de piano, “ Siemund's love song”; ce morceau fut joué de la manière la plus satisfaisante par M. le professeur L. Ratto, ancien élève de cette institution.

Les principaux lauréats dans les différentes classes sont MM. Willie O'Donoghue, Willie McGee, Joseph Brisebois, Armand Tourangeau, James O'Donoghue, Joseph Dufort, élèves de cinquième année;

MM. Raoul Duquette, Horace Dagenais, Hector Lalonde, Odilon Salva, élèves de quatrième;

MM. James Polan, Jean Guérard, Henri Cousineau, John Walsh, Joseph Raymond, George Brennan, élèves de troisième;

MM. James Fitzgerald, Charles Petitclair, Willie McKenna, Robert McDonald, John J. Polan, Ernest Farrell, élèves de deuxième ;

MM. James Darragh, Adélarde Chatel, Chs. O. Massé, Victor Armstrong, Fidelis Ricard, Wilfrid Rochon, John J. Curran, élèves de 1ère.

Les Prix d'Instruction religieuse de M. le curé de St-Joseph, trois magnifiques volumes, ont été mérités par MM. Armand Tourangeau, Horace Dagenais et Raoul Duquette.

Aussi les deux jolis volumes donnés par M. l'abbé Donnelly et mérités par MM. Robert E. Cox et Willie Liston.

Deux discours d'adieu furent ensuite prononcés l'un en français par Hector Lalonde, et l'autre en anglais par John O'Gara.

M. le curé de St-Joseph fit ensuite les remarques suivantes :

Je regrette, dit-il, que les parents ne soient pas présents en plus grand nombre dans la circonstance actuelle, car leur présence est un puissant encouragement pour les enfants, pour les professeurs et pour l'école.

En assistant à ces distributions de prix, les parents pourraient constater quelles sont les matières enseignées et quels ont été les succès de leurs enfants dans les différentes branches d'instruction.

Toute bonne école doit être encouragée, et par bonne école j'entends celle qui est, pour ainsi dire, une extension de la famille et le vestibule de l'Eglise.

Vous qui savez la patience, le dévouement et l'esprit d'abnégation dont il faut faire preuve tous les jours pour élever une famille, vous pouvez juger s'il faut une vocation réelle pour se charger de l'éducation des enfants. Il y a du prêtre dans l'instituteur, voilà pourquoi on dit qu'il exerce un apostolat.

On a donné, en France une signification ridicule et injurieuse au mot *laïque* en le faisant synonyme *d'impie* ; pour moi, ce mot ne m'a jamais effrayé. Que l'instituteur qui a vraiment l'esprit et les qualités de son état, porte l'habit religieux ou qu'il soit laïque, cela importe peu ; ce qu'il y a d'essentiel pour les familles, pour l'Etat et pour l'Eglise, c'est que les enfants soient instruits comme les parents ont droit de l'exiger— sous la haute surveillance de l'Eglise.

Je suis heureux de pouvoir dire que cette école a rempli toutes les conditions que je viens d'énumérer, et offre aux parents toutes les garanties voulues.

Ils pourront donc y envoyer leurs enfants en toute sûreté ; ayant la certitude qu'ils y puiseront outre les connaissances profanes, les principes d'une éducation vraiment chrétienne, vraiment catholique.

M. U.-E. Archambault, surintendant des écoles des commissaires catholiques de Montréal, dit qu'il avait écouté avec beaucoup de plaisir les remarques de Monsieur le curé de St-Joseph. Ce témoignage, venant d'une source si compétente et si autorisée, ne pouvait être suspect. Il offrit ses meilleurs sentiments de gratitude à M. le curé Leclerc, tant en son nom qu'en celui du corps enseignant, pour les bonnes paroles qu'il avait prononcées en faveur de l'école et des instituteurs catholiques. La doctrine proclamé par M. le curé de St-Joseph n'est pas nouvelle, cependant elle a un cachet d'actualité qu'il convient de signaler, afin de faire disparaître les craintes puériles et les soupçons injurieux que l'on a essayé de répandre sur les instituteurs laïques catholiques du Canada.

Quatre-vingt-dix-septième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue le 31 mai 1890.

Présents : M. l'abbé A. Caron, Assistant Principal de l'école normale, MM. B. Pelletier, président de l'Association, J. Ahern, vice-président, MM. F.-X. Tous-saint, N. Lacasse, J.-B. Cloutier, J. Lé-tourneau, D. Frève, C.-J. Magnan, professeur à l'école normale ; MM. C. Dufresne, B. Lippens, O. Thibault, E. Aubé, E. Dutil, P. Provençal, Z. Dubeau, R. Fortin, R.-N. Tremblay, D. Trudel, W. Farrier, J.-H. Turgeon, MM. les abbés Lavoie et Simard, ecclésiastiques, et MM. les élèves-maîtres de l'école normale.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. F.-X. Toussaint propose, secondé par MM. N. Lacasse, J.-B. Cloutier et Candide Dufresne :

“Que l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval regrette vivement la mort de M. P.-J.-O. Chauveau, ancien surintendant et ministre de l'Instruction publique, fondateur des écoles normales et protecteur des conférences pédagogiques.

“Que feu M. Chauveau a été depuis cinquante ans une des gloires les plus pures de notre nationalité et que les membres de la Conférence s'associent de tout cœur au deuil général que la mort de ce patriote distingué a fait naître.”—Adopté.

MM. F.-X. Toussaint et C. J. Magnan payent un juste tribut d'éloges à l'illustre défunt.

M. Toussaint rappelle ce qu'était l'enseignement primaire il y a un demi siècle, et dit tout le bien que M. Meilleur et Chauveau ont fait à notre pays dans le domaine de l'éducation.

M. J.-B. Cloutier constate un progrès : c'est qu'un homme du métier, M. F.-X. Toussaint, vient d'être nommé membre du bureau chargé d'examiner les aspirants à l'inspection des écoles. M. Cloutier félicite son confrère aux applaudissements de l'assemblée.

M. Toussaint donne des conseils à ceux qui se préparent à l'inspection.

MM. J.-B. Cloutier et B. Lippens parlent de l'importance de mieux rémunérer les inspecteurs d'écoles ; l'état de chose actuel, suivant ces messieurs, est propre à nuire au résultat que doit produire la mission des inspecteurs.

M. Lippens annonce qu'un congrès d'inspecteurs est convoqué pour le mois d'août prochain. Il espère que les professeurs et instituteurs seront invités à assister à ce congrès.

M. J.-B. Cloutier attire l'attention sur la motion que l'honorable F. Langelier a faite à la dernière séance du Conseil de

l'Instruction publique, à savoir : que le programme d'études actuellement en force devrait être déchargé de certaines matières. Plusieurs membres sont curieux de savoir ce qu'il sera proposé de retrancher du programme qui est publié dans le *Code de l'Instruction publique*.

M. l'inspecteur Lippens soulève une question sur l'importance qu'il y aurait de centraliser les bureaux d'examineurs. M. Toussaint dit qu'il est impossible de réduire le nombre de ces bureaux à un seul pour la province.

MM. Ahern, Dufresne et Lacasse continuent la discussion sur le fonctionnement des bureaux d'examineurs.

Il est ensuite proposé par M. J. Ahern, secondé par M. C.-J. Magnan : “Qu'un comité composé de M. le président de l'Association, de MM. F.-X. Toussaint, J.-B. Cloutier, du moteur et du second, soit nommé pour aviser aux moyens à prendre afin d'augmenter le nombre d'instituteurs qui assistent aux assises pédagogiques.”—Adopté.

M. C. J. Magnan est d'avis que cette question sera résolue le jour où le comité catholique de l'Instruction publique recommandera au gouvernement de défrayer les instituteurs qui assistent aux conférences. Il n'y a nul doute que le gouvernement se rendra à cette demande, puisque, par la bouche de son ancien secrétaire, l'honorable C. A. E. Gagnon, il a reconnu le principe de payer les déplacements occasionnés par les réunions d'instituteurs.

On procède ensuite aux élections de l'Association ; M. J.-B. Cloutier propose que les mêmes officiers soient continués dans leurs fonctions.—Adopté.

A la prochaine réunion qui aura lieu le dernier samedi de janvier 1891, les sujets suivant seront discutés : *L'hygiène dans la construction des écoles*, par M. J.-B. Cloutier ; *La tenue des livres dans les écoles primaires*, M. N. Lacasse ; *Les devoirs d'invention*, M. l'inspecteur Lippens ; *La tenue*

des livres et les calculs qui s'y rapportent, M. N. Tremblay ; *La position des institutrices dans les différentes provinces de la Puissance du Canada*, C. J. Magnan.

Vu le grand nombre de sujets qui seront traités à la prochaine séance, les membres devront se rendre pour 9 $\frac{1}{2}$ heures précises du matin.

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain.

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

**Quatre-vingt-onzième conférence de l'Association
des Instituteurs de la circonscription de
l'Ecole Normale Jacques-Cartier,
tenue le 30 mai 1909.**

PRÉSIDENCE DE M. H. DORÉ.

PRÉSENTS : M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier ; M. l'abbé Santoire, assistant-principal ; M. H. Desrochers, ptre ; M. F.-X. Valade, ex-inspecteur, M. J. G. W. Mc Gown, inspecteur ; MM. J.-O. Cassegrain, A. D. Lacroix, F.-X. P. Demers, L.-A. Primeau, J. F. Anderson, F.-X. Boileau, E. Leroy, Jos. Curotte, B. Meloche, N. Nolin, W.-H. Tétrault, T. Allaire, T. M. Reynolds, M. Lanctôt, J.-A. Brisebois, M. A. Black, M. Latrémouille, H.-B. Granger, Fr. Daly, P. Malone, G. Robillard, M. Gélinas, J. A. Corcoran, U. Barthélemy, J. Hogan, A.-P. Gélinas, Aug. Allaire, P. J. Leith, G.-P.-E. Famelard, F. Letonturier, T. Gauthier, C.-W. Lalonde, J.-A. Primeau, J.-N. Desroches, J.-H. Bergeron, J.-M. Tremblay, R. de la Cueva, L.-F.-R. Bellefeuille, H. Rondeau, I. Nadon, M.-H. Baulne, R.-E. Ducharme, Ed. Pagé, J.-N. Perreault, W. Meloche, A. Chatigny, J.-T. Dorais, J. McCullen, T. Courtney, J. Thibault, C. Leblanc, G. Fitzpatrick, C. W. Smith, M. Belisle, P. E. Smith, Nap. Brisebois, et les élèves-maîtres de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière conférence.

Perception des contributions annuelles.

ÉLECTION DES OFFICIERS.

Sur proposition de M. F.-X. Demers, appuyée par M. L.-A. Primeau, MM. E Leroy et M. Nolin sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président.....MM. H.-O. Doré.
Vice-président... “ T. M. Reynolds.
Secrétaire..... “ Nap. Brisebois.
Trésorier,..... “ H.-B. Granger.
Bibliothécaire.... “ J.-O. Cassegrain.

Et sur la proposition de M. Jos. Curotte, appuyée par M. E. Leroy, MM. B. Meloche, I. Nadon, A.-D. Lacroix, M. Lanctôt, A.-P. Gélinas, P. J. Leitch, N. Latrémouille. J. McCullen, Jos. Curotte sont nommés membre du Conseil d'administration.

M. A.-D. Lacroix propose, appuyé par F.-X. Demers que des remerciements soient offerts aux officiers sortant de charge pour les services qu'ils ont rendus à l'Association.

Adopté.

Avis de motion.—M. F.-X. Demers donne avis qu'à la prochaine conférence il proposera, à l'article sixième (*) de la *Constitution*, l'amendement suivant : Qu'à l'avenir les officiers et les membres du conseil d'administration soient élus tous ou en partie sur une simple proposition appuyée, ou bien au scrutin secret, pourvu que ce soit le désir unanime de l'assemblée qu'il en soit ainsi.

M. le Président rappelle à l'assemblée que la grande conférence des instituteurs des Etats-Unis doit avoir lieu à Toronto pendant cet été et que les membres de

(*) Article sixième.—Partie affectée : Les officiers et les membres du conseil d'administration seront élus annuellement et au scrutin secret.....

cette association sont invités à y prendre part. Que doit-il être fait conséquemment ?

Après quelque discussion, il est proposé par M. J.-O. Cassegrain, appuyé par M. F.-X. Boileau :

Que l'on consulte d'abord Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à ce sujet ; et que selon son approbation ou sa désapprobation de délèguer quelqu'un à cette grande conférence des instituteurs, à Toronto, le conseil d'administration soit pleinement autorisé d'agir en conséquence, et ce de la manière la plus conforme aux intérêts de l'association.

Adopté.

A 2 hrs. M. le Président ayant laissé l'assemblée, M. T. M. Reynolds, vice-président, le remplace au fauteuil présidentiel, et donne aussitôt communication à l'assemblée d'une circulaire que les instituteurs protestants de cette province ont, par l'entremise de l'hon. Gédéon Ouimet, dernièrement adressée à l'association.

Voici cette circulaire :

63 Workman St.

Montreal, march 17th, 1890.

Dear sir,

At the last convention of the Quebec Provincial Association of Protestant teachers the following resolution was unanimously carried :

"Whereas this convention believes that any text book of Canadian History ought to give every province such recognition as shall unite the interests of all Canadian and conduce them towards the creation of oneness of patriotic sentiment ; and whereas the opinion of this convention the text books of history in use are unsuited for this purpose ;

"Be it resolved : that the teachers of the Provincial Association, in convention assembled, do hereby record their desire to see such a work authorized for use in our schools, and that a committee be appointed to correspond with other Pro-

vincial Associations and with other parties regarding this matter, said committee to report at the next Annual Convention."

The fact that there are many excellent works giving the history of the several provinces separately is recognized.

A text book is sought which shall give the history of the different sections of the Dominion as nearly as possible concurrently, there being many points of historical contact between the provinces from their earliest periods.

It is believed that a suitable text can be written by one man assisted by a committee of authors, provided it is submitted before publication to the various ministers of education in order to have them eliminate, amend or add such passages as they think desirable, and that the book thus prepared might be authorized for use in all Canadian schools irrespective of creed or nationality.

Our desire is to have this question discussed in all Provincial Associations and subsequently at a Dominion Conference of teachers.

Will you be good enough to have the matter brought before the teachers of your province? Any assistance you give us will be highly appreciated.

What is your opinion as to the need of such a history ?

Correspondence solicited.

Yours faithfully,

W. PATTERSON,

Chairman Committee on Canadian History.

MM. J.-O. Cassegrain, F.-X. Boileau, F.-X. Valade, J. G. W. McGown, F. Daly, F.-X.-P. Demers, A.-D. Lacroix prennent tour à tour la parole sur ce sujet.

Plusieurs de ces messieurs croient qu'un tel ouvrage est chose impossible, irréalisable dans les circonstances. D'autres, cependant, en désiraient l'essai, libres, ensuite de le rejeter, s'il ne ren-

daît pas justice au peuple canadien-français.

Finalement, un comité formé de M. l'abbé Verreau, de M. H.-O. Doré, prés. de MM. J.-O. Cassegrain, A.-D. Lacroix, est nommé pour étudier cette circulaire des instituteurs protestants, et répondre à qui de droit qu'elle est sous considération.

M. F.-X. Valade prend de là occasion pour parler de nos ancêtres, des sacrifices énormes qu'ils ont faits pour nous assurer notre foi et notre langue, héritage sacré que nous devons conserver précieusement. Il rend hommage aussi aux de la Dauversière, aux de Maisonneuve et aux Rev. MM. les Sulpiciens, qui ont tant fait pour Ville-Marie, cette ville si catholique du Canada, aujourd'hui la métropole de l'Amérique du Nord.

M. le Président invite M. F.-X. Boileau à faire part à l'assemblée de la suite de son travail commencé à la dernière conférence. Ce dernier regrette de ne pouvoir se rendre à l'invitation de M. le Président, et le prie en conséquence, de vouloir bien l'excuser pour cette fois-ci.

Espérons cependant que M. F.-X. Boileau sera en mesure de nous donner, pour la prochaine conférence, la suite de ce travail qui intéresse particulièrement la classe des instituteurs et plus encore, j'oserais dire, la société en général, puisque, ainsi que l'a clairement établi l'intéressant conférencier, *du bien-être de l'instituteur, dépendra nécessairement une plus grande somme de progrès dans l'éducation du peuple.*

M. le Président présente à l'assemblée M. Famelard, qui donne un travail intéressant intitulé: *l'Enseignement en général.* M. le Président remercie M. Famelard de l'intéressante lecture qu'il vient de faire, laquelle repose sur les notions les plus saines et les plus pratiques de la pédagogie. Comme ce travail paraîtra dans les colonnes du prochain numéro de ce *Journal*, contentons-nous de dire

que, pour le moment, l'art de questionner l'élève, de l'amener graduellement, par des questions habiles, à découvrir les vérités qu'il poursuit dans les diverses branches qu'il étudie, mérite toute l'attention de quiconque se livre à l'enseignement. M. le conférencier nous a d'abord exposé avec talent cet art si important; puis il a considéré, dans la dernière partie de son travail, les qualités que requiert toute bonne réponse. Ces deux questions sont bien traitées, et tout instituteur, nous en somme certain, lira avec intérêt ce travail dès qu'on l'aura publié.

M. l'abbé Verreau invite les membres à assister à une messe qui sera chantée à l'Ecole Normale, et dont la date sera donnée plus tard dans les journaux, pour le repos de l'âme de feu l'hon. P.-J.-O. Chauveau. Puis il rend hommage à sa mémoire à peu près en ces termes: "Feu l'hon. P. J. O. Chauveau, dit-il, n'a cessé de jouer, toute sa vie, un rôle des plus brillants, et il est certainement pour le pays auquel il s'est tant dévoué, l'une de ses gloires les plus pures.

Il s'est distingué à la fois dans la politique, dans la littérature et surtout dans l'organisation de l'enseignement dans le pays.

Dans la politique, il s'est révélé homme de talent et de jugement autant que député sincère et honnête, ne désirant qu'une chose avant tout, la prospérité et la gloire de son pays. Si dans la politique, il a occupé avec honneur les postes les plus brillants, sa plus grande gloire est certainement d'en être sorti pauvre et avec une réputation sans tache. Comme littérateur, il est considéré à juste titre le père de la littérature canadienne. L'apparition de son *Charles Guérin* fut tout un événement dans le monde littéraire d'alors. Les auteurs étaient rares à cette époque. Depuis ce temps, quel progrès merveilleux n'a pas fait notre littérature? à quel résultat heureux ne sommes-nous pas arrivés? Ce résultat,

nous devons, pour une large part, l'attribuer à celui dont la perte nous est si sensible : car, durant toute cette période littéraire qui finit avec lui, il a été comme l'âme dirigeante, l'écrivain qui savait encourager le talent naissant et le pousser à produire. Aussi lui a-t-il été donné de contempler son œuvre, et aujourd'hui, notre littérature nous attire l'estime autant que l'admiration des écrivains étrangers, dont les sympathies sont à jamais acquises au peuple canadien-français.

Comme organisateur de l'enseignement, il nous est particulièrement cher, et le pays lui doit beaucoup pour avoir su populariser l'enseignement primaire dans notre province.

Cependant, à quelles persécutions n'a-t-il pas été en butte de la part d'adversaires dont le nombre heureusement diminue tous les jours, chaque fois qu'il prenait la défense des écoles normales, ou qu'il plaidait en faveur de l'enseignement laïque, dont les services rendus au pays sont aussi grands qu'incontestables, Dieu merci ! Aujourd'hui on comprend mieux l'importance de ces écoles, en même temps qu'on apprécie davantage les services que rendent à la grande cause de l'Éducation ces maîtres formés à ces mêmes écoles, dont la devise est " *Foi, religion et patrie : rendre le peuple meilleur.* "

Ce qui le distinguait encore, c'était ce talent qu'il avait de défendre la vérité sans blesser personne et de faire respecter ses opinions de tous.

Par ses aptitudes remarquables, par son intelligence brillante, pour les nombreux services qu'il a rendus à sa patrie, il aurait dû, en certaine circonstance, vu son droit d'ancienneté, occuper le premier poste dans son pays : car personne plus que lui n'était digne d'occuper une telle position. Malheureusement, la politique a, parfois, le plus souvent même, je dirais de ces inconvénients

aussi pénibles qu'incontrôlables peut-être, mais qui empêchent cependant de reconnaître le vrai mérite et de récompenser avec justice celui-là qui s'est tout donné à son pays, et qu'il a servi loyalement.

D'un autre côté, il est consolant et pour sa famille et pour ses amis, de constater combien à l'étranger même on regrette la perte de cet homme remarquable. Des marches même, du trône sont partis des soupirs et des regrets, et la princesse Louise a cru devoir, en cette circonstance, déposer des fleurs sur la tombe de celui qu'elle a connu autrefois pendant son séjour au Canada, et dont elle garde encore un si bienveillant souvenir ; à la famille du défunt, elle a présenté ses condoléances les plus sincères.

De tels témoignages sont bien propres, messieurs, à nous réjouir et à nous faire comprendre en même temps combien sa mémoire doit nous être toujours chère.

M. le Président remercie M. l'abbé Verreau, de l'invitation qu'il a faite aux membres d'assister à une messe qu'il veut bien chanter pour le repos de l'âme de M. Chauveau, qui a tant droit à notre reconnaissance. Tous les instituteurs se feront sans doute un devoir de répondre à cette invitation.

L'heure de la séance étant trop avancée, le sujet de discussion de savoir :

" Le travail de l'élève à l'école. — Dangers à éviter. — Ce qu'il doit être pour qu'il soit le plus favorable au développement complet de l'élève, " est remis à la prochaine conférence.

Et la séance est levée.

Nap. BRISBOIS,

Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

CRITIQUE PAR DOM BOSCO DE L'EDUCATION DEFFECTUEUSE

Si l'on élève si mal les enfants, c'est un peu par ignorance, mais c'est aussi par égoïsme et tendresse malentendue. On cherche à jouir de l'enfant au lieu de se sacrifier à lui. Ce qu'une affection, sincère il est vrai, mais étroite et imprévoyante dans son insouciant égoïsme, demande à ce fils si tendrement, mais si aveuglément aimé, c'est avant tout un triomphe pour l'amour-propre et un régal pour la sensibilité. Partout on se plaît à faire parade des talents précoces du petit prodige. On voit avidement les éloges qui lui sont donnés; on le loue jusqu'en sa présence, sans même s'apercevoir des rapides progrès de sa vanité naissante, qui bientôt se changera en une présomption, une suffisance et un orgueil insupportables.

On se délecte et se repose dans les démonstrations affectueuses du naturel de l'enfant. On est tout à la contemplation de ses grâces naïves. On reçoit et provoque ses câlineries comme l'on ferait des caresses d'un jeune chien, on le flatte comme cet animal; comme cet animal, on le châtie avec humeur et colère lorsqu'il ennue ou refuse d'obéir ou de rester tranquille. On veut qu'il soit bien caressant, bien dressé, bien savant, et c'est tout.....

Quelle imprudence et quelle erreur!

Un développement précoce de l'intelligence est l'heureux et facile privilège de tous les enfants dont les grandes personnes daignent s'occuper.....

Mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue un instant, c'est la nature et la dépendance mutuelle de nos facultés. Malheur à l'enfant si on ne s'attache qu'à développer en lui la faculté de connaître celle de

sentir, que, par une confusion aussi déplorable que commune, on prend pour la faculté d'aimer; et si, par contre, on néglige complètement la faculté maîtresse, l'unique source du véritable et pur amour dont la sensibilité n'est qu'une trompeuse image, *la volonté*.

Si parfois ces parents insensés s'occupent de cette pauvre volonté, ce n'est pas pour la régler et la fortifier par l'exercice répété de petits actes de vertu demandés à l'affection de l'enfant et facilement obtenus des heureuses dispositions de son cœur. Tout au contraire, sous prétexte de la nécessité de dompter une nature rebelle, ils s'attachent à réduire la volonté par l'emploi de moyens violents, et ne réussissent qu'à la détruire au lieu de la redresser.

Par cette erreur fatale, ils troublent l'harmonie qui doit présider au développement parallèle des puissances de notre âme, faussent les trop délicats instruments confiés à leurs mains inexpérimentées.

L'intelligence et la sensibilité, surexcitées par cette culture intensive, attirent à elles toutes les forces de l'âme; elles absorbent toute sa vie. Bientôt elles ont acquis une extrême vivacité, jointe à la plus exquise mais aussi à la plus dangereuse délicatesse.

L'enfant conçoit promptement, son imagination devient ardente et mobile; sa mémoire est fidèle et retrace, sans effort et avec une scrupuleuse exactitude, les moindres détails; sa sensibilité ravit tous ceux qui l'approchent.

Mais, déplorable manque d'équilibre! toutes ces qualités brillantes couvrent à peine la plus honteuse insuffisance, la plus inconcevable faiblesse. L'enfant et plus tard, hélas! le jeune homme, emporté par la promptitude de ses conceptions, ne sait ni penser ni agir avec suite; il manque absolument de bon sens, de tact, de mesure, en un mot d'esprit pratique. N'allez pas chercher en lui

l'ordre et la méthode. Il brouille tout, confond tout, dans le raisonnement comme dans la conduite. Il vous déconcerte par de brusques et impétueuses saillies, par d'étranges inconséquences. Hier, il vous affirmait avec enthousiasme une prétendue vérité; demain, avec la même irrésistible conviction, il vous soutiendra précisément le contraire. Sa raison, obscurcie par la faiblesse de la volonté, ne lui permet pas de penser sérieusement par lui-même. Il reçoit des autres, ou des circonstances extérieures, tous ses jugements, et les adopte par cela seul qu'ils ont séduit son imagination ou flatté sa sensibilité; la même légèreté les lui fait abandonner ensuite: ils ont cessé de plaire, ou d'autres théories plus brillantes ont fasciné cette intelligence mobile.

Trop agité pour pouvoir lire clairement au fond de son âme, il n'en connaît que la surface, c'est-à-dire les émotions passagères. Prompt à saisir tous les mouvements de cette surface, il croit vouloir résoudre tout ce qu'il lui semble approuver; incapable de se résister à lui-même, il l'exécute avec empressement... agir autrement lui paraîtrait un manque de franchise; il veut se montrer au dehors tel qu'il est au dedans; s'il domptait ses passions, il s'imaginerait faire un acte d'hypocrisie. Ainsi croyant vouloir ce qu'il ne veut pas, il croit ne pas vouloir ce qu'il veut. La vertu le séduit, mais comme elle répugne à la lâcheté de sa nature, il prend cette résistance intérieure pour une volonté contraire; dupe de sa sottise, il se désespère de ne pouvoir croire ou vouloir ce qui au fond il croit et il veut.....

S'agit-il de décider s'il doit ou non faire une action importante, au lieu d'étudier cette action en elle-même, d'en examiner les motifs, les circonstances, la fin, il interroge l'oracle, sa sottise sensibilité. Tout entier à ses impressions, il se demande: Qu'est-ce qu'il m'en semble? et selon l'inclination ou la répugnance

qu'il croit distinguer en son cœur, il agit ou s'abtient. C'est là ce qu'il appelle réfléchir? S'il s'est trompé, gardez-vous de le lui reprocher: il a fait pour le mieux, à sa façon. J'ai dû suivre ma conscience, vous dit-il, j'étais de bonne foi.

Plus tard, s'il faut, en des circonstances difficiles, faire preuve de caractère, n'attendez rien de lui. Capable des plus généreux élans, il est aussi sujet aux plus étranges faiblesses.

La violence et l'obstination seront les seules manifestations d'une volonté débile, et vous les trouverez toujours exercées à contre-sens.

Au moins les qualités du cœur rachèteront-elles tous ces défauts? La sensibilité si cultivée aura-t-elle fait de ce jeune cœur le plus tendre et le plus aimant des cœurs?

Hélas! on retrouvera ici le même vide et la même incohérence que dans l'intelligence.

Le jeune homme s'affectionne facilement; mais il est aussi prompt à se détacher.

Son cœur est, comme sa conscience, une mer houleuse soulevée tour à tour par les courants les plus contraires.

Sans être positivement méchant, il n'a d'autre loi que son caprice. Il n'a jamais pu conserver d'amis, parce qu'il n'a jamais su se refuser, à leur endroit, les plus impardonnables licences: une allusion cruelle, un sans-çon méprisant, une pointe blessante, un soupçon injurieux et sans fondement, une insolente boutade! Et il s'étonne que l'amitié méconnue froissée dans ce qu'elle a de plus délicat, se retire de lui! Pauvre être incomplet, il se plaint d'être toujours incompris!

Promptitude et inconstance, voilà les traits fondamentaux de ce caractère. On a voulu former un homme, on n'a réussi qu'à produire un être intelligent et aimant, mais faible et déraisonnable: un animal perfectionné.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE
RECITATION.

I

LES CERISES.

Au flâneur le long du marché,
Mai, qui sourit, fait des surprises.
Par hasard, m'étant approché,
J'ai vu les premières cerises !

Ces beaux fruits ronds, brillants, charnus,
Sur des lits épais de fougère,
Pour nous tenter sont revenus,
Avec la fraise bocagère.

Dès ce soir, les petits enfants,
Aux lèvres pures et vermeilles,
Après leur dîner, triomphants,
Se mettront des pendants d'oreilles-

Plus tard, dépouillant les buissons,
Et barbouillés du jus des mûres,
Ils iront jaser, gais pinsons,
A l'ombre des vertes ramures.

Mais mon cœur se serre.— Pourquoi ?
Je songe à ma lointaine enfance,
Aux rires de si bon aloi,
Pleins de naïve insouciance.....

En ce temps, ma mère, à son cou
Me prenait (ô douceurs exquises !)
Et, très fier d'un bouquet d'un sou,
J'avais les premières cerises !

Alexandre PIEDAGNEL.

II

TRAVAILLONS !

Mes enfants, il faut qu'on travaille !
Il faut, tous dans le droit chemin,
Faire un métier, vaille que vaille,
Ou de l'esprit ou de la main.

Nul ici-bas ne se repose ;
Il n'est rien d'inerte et d'oisif,
Ni l'oiseau, ni même la rose,
Ni ce vieux front chauve et pensif,

La fleur travaille sur la branche ;
Le lys dans toute sa splendeur,
Travaille à sa tunique blanche,
L'oranger à sa douce odeur.

Voyez cet oiseau qui voltige,
Vers ces brebis, sur ces buissons...
N'a-t-il rien qu'un joyeux vertige,
Ne songe-t-il qu'à ses chansons ?

Il songe aux petits qui vont naître,
Et leur prépare un nid bien doux :
Il travaille, il souffre peut-être,
Comme un père l'a fait pour vous.

Là-bas ce chien court, soute, aboie,
Et poursuit brebis et béliers...
Croyez-vous que c'est, de la joie,
Qu'il folâtre sous les haliers ?

Il va, grondé, battu peut-être,
De l'un à l'autre en s'essouffant,
Il va sur un signe du maître,
Rassembler le troupeau bêlant,

Mais qui bourdonne à mes oreilles ?
Regardez bien. Vous pourrez voir,
Nos chères petites abeilles
Qui butinent dans le blé noir.

C'est pour vous que ces ouvrières
Travaillent de tous les côtés,
Sur les jasmins, sur les bruyères,
Elles vont cueillir vos goûters.

Dieu seul a le travail facile,
L'univers est toujours dispos
Sous ses doigts, et toujours docile,
Et Dieu n'est jamais en repos.

Il n'est point de peine perdue,
Et point d'inutile devoir ;
La récompense nous est due,
Si nous sovons bien le vouloir.

Le moindre effort l'accroît sans cesse,
Surtout s'il a fallu souffrir...
Travaillez donc et sans faiblesse ;
Ne plus travailler c'est mourir.

V. L.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE.

I

La colère offusque le jugement et aveugle la raison.—Le Seigneur est l'arbitre du monde, l'arbitre de la vie et de la mort des hommes. Je me figure le plus grand à ses pieds, l'honorant comme l'arbitre de sa vie et de sa mort.— On se rend coupable d'arbitraire, quelque rang qu'on occupe dans la hiérarchie sociale, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, soit lorsqu'on enfreint les termes de la loi, soit lorsqu'on lui donne sciemment une fausse interprétation, soit lorsqu'on excède d'une manière quelconque les attributions données par la loi aux fonctions dont on est revêtu.— Les pères de l'Eglise ont été les arcs-boutants de la religion.— Allez dans la prairie, et vous pourrez admirer à la fois mille arcs-en-ciel peints sur chaque goutte de rosée, et qui mêlent leurs riches couleurs à la parure des champs.— L'archéologue trace, par les monuments qu'il décrit, l'état social d'un peuple aux époques détermi-

nées par les dates de ces monuments.— L'architecture, comme tous les arts, est composée de deux parties distinctes : la partie technique et la partie artielle.— Les plus anciens peuples ont eu des archives—Le mot *arête* est le seul dont on se serve en parlant des poissons : le mot *os* est réservé pour les mammifères.—Les irrigations fréquentes sont funestes dans les sols gras, compacts, argileux.— Les anciens consacraient les aromates aux besoins du culte religieux ; les Hébreux s'en servaient pour purifier tout ce qui devait être employé au service de l'autel.—Les bonnes œuvres sont les vraies arêtes du salut.—Les besoins de l'esprit, associés aux besoins physiques, ont mis l'homme sur la voie des études et des arts scientifiques.

II

Pour instruire les enfants, il faut une patience, une persévérance sans laquelle il n'est point de véritable succès.— L'homme impatient rompt les branches pour cueillir le fruit avant qu'il soit mûr.— La véritable grandeur est celle qui n'a pas besoin de l'abaissement des autres.—La fixité des regards annonce la fixité des principes : l'âme oscille souvent avec les yeux.—La vieillesse, si hideuse aux regards de beaucoup de gens qui l'ont atteinte sans s'en douter, n'est pour les sages qu'un poste tranquille où, se trouvant à l'abri des orages et des périls qu'ils ont courus, ils aiment à se rappeler tous les accidents variés de la route qu'ils ont parcourue.— L'hyperbole exprime au delà de la vérité, pour ramener l'esprit à la mieux connaître.— Les hommes de parti s'imaginent que gouverner une nation, c'est la soumettre à son opinion.—On respecte dans l'abaissement ceux qui se sont respectés dans la grandeur.—Peu d'hommes se sont reprochés d'avoir pardonné une injure, et beaucoup se sont repentis d'avoir cherché à s'en venger.—Il n'y a qu'un miroir dans lequel

l'homme peu satisfait de lui-même n'ose pas se revoir : c'est celui de la vérité.—Le ridicule est l'arme la plus forte contre la superstition.—L'homme est un malade qui se roule dans ses propres douleurs, tant qu'il s'éloigne de Dieu.— Il est plus difficile de gouverner ceux qui ont soif de réputation et de plaisirs, que ceux qui ont faim de pain.— Lorsque le flambeau de l'intelligence brûle trop rapidement dès l'enfance, il ne jette plus qu'une lumière pâle sur le reste de la vie.— Nous savons par l'histoire que plusieurs des rois égyptiens qui avaient foulé leurs peuples pour élever ces pyramides immenses, furent flétris par la loi, et privés des tombeaux qu'ils s'étaient eux-mêmes construits.

III

Les hommes réunis en trop grand nombre se sont toujours nuï ; ils se sont fait une guerre peut-être involontaire, mais continuelle, et se sont dérobé les uns aux autres une partie de l'air indispensable à la vie.—C'est s'épargner mille discussions que de penser de certaines gens qu'ils sont incapables de parler juste.— La gloire et la puissance des tyrans s'est évanouie avec le bruit que leurs entreprises insensées avaient fait sur la terre.—Le véritable historien évite également le panégyrique et les satires.—Les végétaux se développent par l'intussusception des molécules qui leur sont analogues.—Tu n'envies pas à la violette la goutte de rosée où brille le rayon du soleil, tu n'envies pas à l'abeille la plante dont elle tire son miel : n'envie donc pas à l'homme le bien qu'il possède.—Vivre chez soi ; ne régler que soi et sa famille ; être simple, juste et modeste, ce sont des vertus pénibles parce qu'elles sont obscures.—Des fleuves d'une largeur immense, tels que l'Amazone, la Plata, l'Orénoque, roulant à grands flots leurs vagues écumantes, et se débordant en toute liberté, semblent menacer la terre

d'un envahissement, et faire effort pour l'occuper tout entière.—L'amour du travail, le goût de l'étude, ce sont là les vrais biens, les richesses inaliénables de l'homme.— Les parties supérieures de l'eau d'une rivière, et éloignées des bords, peuvent couler par la seule cause de la déclivité, quelque petite qu'elle soit ; car, n'étant arrêtées par aucun obstacle, elles peuvent sentir avec délicatesse pour ainsi dire la moindre différence de niveau.— Dieu change le cœur de l'homme par une douceur céleste qu'il y répand, qui surmontant la délectation de la chair, fait que l'homme conçoit du dégoût pour les délices du péché qui le séparent du bien incorruptible.

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Tout cet intervalle qui s'est écoulé depuis votre naissance jusqu'à aujourd'hui, ce n'est qu'un *trait* rapide qu'à peine vous avez vu passer.

(MASSILON.)

Tu *trais* tes vaches et des chèvres.

Cet élève a fait des progrès *très* sensibles en orthographe.

Un impôt sur les *transferts* serait le remède à l'agio, qui dessèche le commerce.

(BOISTE.)

On *transjère* les prisonniers d'une prison dans une autre.

Il aperçut une *tribu* de thons qui suivait tranquillement les sinuosités de la côte, et s'engageait dans le filet par une ouverture ménagée à cet effet.

(BARTHÉLEMY.)

Les *tributs* doivent être si faciles à percevoir et si clairement établis, qu'ils ne puissent être augmentés ni diminués par ceux qui les lèvent.

(MONTESQUIEU.)

L'affaire se termine par un *troc* à l'amiable mêlé de louanges et d'injures.

(P. DE SAINT-VICTOR.)

On *troque* des bestiaux contre du blé, et du drap contre de la toile. (IDEM.)

Rien de *trop* est un point.
Dont on parle sans cesse et qu'on n'observe point.

(LA FONTAINE.)

Quand le cheval va le *trot* de lui-même sans y être excité, on dit qu'il *prend le trot* ; et quand on le détermine à cette allure, on dit qu'on le *met au trot*.

(BESCHERELLE.)

Vous souvient-il, monsieur, quand ma maudite [mule] Me jeta par malice en ce *trou* si profond ?

(REGNARD.)

Le soleil, s'abaissent vers le couchant, *troue* de ses rayons d'or le feuillage de la futaie.

(G. OHNET.)

Tu régnerais encor si tu l'avais voulu, Fils de la liberté, tu détronas ta mère ; Armé contre ses droits d'un pouvoir éphémère. Tu croyais l'accabler, tu l'avais résolu.

(C. DELAVIGNE.)

Il se *tut*, et pour se consoler, se mit à une fenêtre du côté de la rivière.

(DE VIGNY.)

Si tant de mères se sont *tues*,
Que ne vous taisez-vous aussi ?

(LA FONTAINE.)

Il s'est *tu* à ma voix.

(BESCHERELLE.)

Fuyez un ennemi qui blesse par la vue,
Et dont le coup mortel vous plaît quand il vous [tue].

(CORNEILLE.)

Cet hôpital ne peut plus recevoir de malades, il n'y a pas un seul lit *vacant*.

(BESCHERELLE.)

Cet homme *vaquant* continuellement à ses affaires, n'a pas un moment de repos.

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. M. D** ne pense pas qu'au point de vue conservateur, il est indispensable qu'on ne voie pas à la tête du gouvernement les hommes qui se sont disputés le pouvoir à la tête des partis politiques.

2. Cette décision sera accueillie avec une satisfaction unanime, et le mérite en

sera attribué au moins en partie sur le nouvel ambassadeur français, M***.

3. Il paraît que l'intrigue monarchique que nous dénoncions hier n'est pas la seule dont nous soyions menacés.

4. C'est un excellent exemple qui donne là le vaillant maréchal ; il serait fort à désirer que pas un des nos généraux pensât autrement.

5. Il est peu d'animal qui varie autant dans son pelage ; dans le Nord, on en trouve de roux piquetés de gris, de gris cendré, de gris ardoisé foncé, de gris blanc, d'entièrement blancs et noirs.

6. Cela ne laisse pas que d'être un pré-sage, utile à méditer, de ce que réserveraient les patrons de ces feuilles le jour ils seraient de nouveau les maîtres de la France.

7. Je ne puis donc admettre, vous le voyez, qu'on donne le nom d'orléaniste à d'autres qu'à ceux qui sont partisans du comte de Paris, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire.

8. Les écluses bonapartistes sont lâchées, et des paroles quelques fermes et bien tournées qu'elles soient, ne changeront pas l'opinion publique, qui est convaincue du retour inévitable et prochain de l'Empire.

9. Si elle n'exprime pas franchement son mépris, c'est dans la crainte de nous blesser par des railleries qui risqueraient d'atteindre le pays tout entier, quoi- qu'elles ne viseraient en réalité que le parti bonapartiste.

10. On avait craint que les partisans de la Commune vinssent provoquer des désordres, mais rien de semblable n'a eu lieu.

CORRECTIONS.

1.....qui se sont *disputé* le pouvoir.....

2.....au moins en partie *au* nouvel am-
bassadeur.....

3.....dont nous *soyons* menacés.

4.....que pas un de nos généraux *ne*
pensât autrement.

5. Il est peu *d'animaux* qui *varient* autant dans leur pelage.....

6. Cela ne laisse pas *d'être*.....

7.....à d'autres *que* ceux.....

8.....et des paroles, *quelque* fermes et bien tournées qu'elles soient.....

9.....quoiqu'elles ne *visassent* en réa-
lité.....

10.....de la Commune ne *vinssent*.....

(*Courrier de Vaugelas.*)

EXERCICES DE CALCUL.

I. Un homme dépense, en moyenne, \$4,75 par jour, et dépose annuellement en banque \$1340 : quel est son revenu par an ?

Réponse : \$3073,75.

Solution :

Les dépenses annuelles = \$4,75 × 365 = \$1733,75.

Son revenu annuel = \$1733,75 + \$1340 = \$3073,75.

II. Un homme en mourant partage son bien entre sa femme et ses cinq enfants ; il lègue à la première \$5240, et à chacun des derniers \$2125 ; il avait été dans le commerce pendant 5 ans, et avait mis de côté, en moyenne, \$575 par an : combien possédait-il au début ?

Réponse : \$12 990.

Solution :

Le bien de cet homme au moment de sa mort = \$5240 + \$2125 × 5 = \$15865.

Ses économies pendant 5 ans = \$575 × 5 = \$2875.

Il possédait au début \$15 865 — \$2875 = \$12 990.

III. Combien coûteront 25 verges de flanelle à 35½ centins la verge ?

Réponse : \$8,87½.

Solution :

\$0,35½ × 25 = \$8,87½.

IV. Quelle est la fraction qui, multi-
pliée par $\frac{2}{3}$, donne pour produit $\frac{1}{6}$?

Réponse : $\frac{1}{6}$.

Solution :

$$\frac{\frac{1}{5}}{\frac{3}{8}} = \frac{3}{10}.$$

V. Un marchand achète 13 ballots de marchandises qu'il paye £82-10 : combien lui coûteront, au même prix, 39 ballots ?

Réponse : £247-10.

Solution :

$$\frac{£82-10 \times 39}{13} = £82-10 \times 3 = £247-10.$$

VI. Le salaire annuel d'un domestique est de \$192 : combien recevra-t-il pour 232 jours ?

Réponse : \$122,03 $\frac{1}{3}$.

Solution :

$$\frac{192 \times 232}{365} = \frac{44544}{365} = \$122,03\frac{1}{3}.$$

VII. En combien de jours 5 hommes feront-ils un ouvrage que 13 hommes peuvent faire en 15 jours ?

Réponse : 39 jours.

Solution :

$$\frac{13 \times 15}{5} = 13 \times 3 = 39 \text{ jours.}$$

VIII. Si les $\frac{5}{8}$ d'un gallon de vin coûtent les $\frac{2}{3}$ d'un louis, combien coûteront les $\frac{5}{9}$ d'un tonneau ?

Réponse : £112.

Solution :

$$\text{Les } \frac{2}{3} \text{ d'un louis (ou 20 chelins) = } \frac{20 \times 2}{3} = \frac{40}{3} = 13 \text{ chelins 4 deniers.}$$

$$\text{Le gallon de vin coûte } \frac{13-4 \times 6}{5} = \frac{80}{5} = 16 \text{ chelins.}$$

$$\text{Les } \frac{5}{9} \text{ d'un tonneau (ou 252 gallons) = } \frac{252 \times 5}{9} = 28 \times 5 = 140 \text{ gallons.}$$

$$16 \times 140 = 2240 \text{ chelins} = £112.$$

IX. Si les $\frac{3}{7}$ d'une verge d'étoffe coûtent \$1,75, combien coûteront les $\frac{7}{8}$ de verge de la même étoffe ?

Réponse : \$3,57 $\frac{7}{8}$.

Solution :

$$\frac{1,75 \times \frac{7}{8}}{\frac{3}{7}} = \frac{12,25}{\frac{3}{7}} = \frac{85,75}{24} = \$3,57\frac{7}{8}.$$

X. En combien de jours 6 hommes feront-ils un ouvrage que 15 hommes peuvent faire en 10 jours $\frac{1}{2}$?

Réponse : 26 jours $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$\frac{10\frac{1}{2} \times 15}{6} = \frac{10\frac{1}{2} \times 5}{2} = \frac{52\frac{1}{2}}{2} = 26 \text{ jours } \frac{1}{2}.$$

XI. Un marchand a perdu 12 $\frac{1}{2}$ % sur du drap qui lui a coûté \$6,30 la verge : combien l'a-t-il vendu ?

Réponse : \$5,51 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$$\frac{6,30 \times (100 - 12\frac{1}{2})}{100} = \frac{6,30 \times 87,50}{100} = \frac{551,25}{100} = \$5,5125 \text{ ou } \$5,51\frac{1}{2}.$$

XII. Deux marchands se mettent en société ; la mise du premier est de \$320, et celle du second de \$460 ; ils font un profit de \$360 : combien chacun doit-il recevoir ?

Réponse : Le 1er \$147,69 $\frac{3}{13}$, le 2nd \$212,30 $\frac{1}{13}$.

Solution :

$$\text{La mise totale} = \$320 + \$460 = \$780.$$

La part de profit du 1er =

$$\frac{360 \times 320}{780} = \frac{6 \times 320}{13} = \frac{1920}{13} = \$147,69\frac{3}{13}.$$

Celle du 2nd =

$$\frac{360 \times 460}{780} = \frac{6 \times 460}{13} = \frac{2760}{13} = \$212,30\frac{1}{13}.$$

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

ALGÈBRE.

I. Développez l'expression $(a + b + c + d)^2$.

Solution :

$$\begin{aligned} (a+b+c+d)^2 &= a^2 + 2ab + 2ac + 2ad + b^2 + 2bc + 2bd + c^2 + 2cd + d^2 \\ &= a^2 + b^2 + c^2 + d^2 + 2a^2b + 2a^2c + 2a^2d + 2ab^2 + 2ab^2c + 2ab^2d + 2ac^2 + 2ac^2d + 2ad^2 + 2ad^2c + 2ad^2d + 2bcd + 2bdc + 2bdc + 2cd + 2cd + 2cd + 6abc \\ &= a^2 + b^2 + c^2 + d^2 + 2a^2b + 2a^2c + 2a^2d + 2ab^2 + 2ab^2c + 2ab^2d + 2ac^2 + 2ac^2d + 2ad^2 + 2ad^2c + 2ad^2d + 2bcd + 2bdc + 2bdc + 2cd + 2cd + 2cd + 6abc = \text{Rép.} \end{aligned}$$

II. Simplifiez l'expression suivante :

$$\begin{aligned} (a+b-2c)^2 + (b+c-2a)^2 + (c+a-2b)^2 &= a^2 + b^2 + 4c^2 + 2ab - 4ac - 4bc + 4a^2 + b^2 + c^2 - 4ab - 4ac + 2bc + a^2 + 4b^2 + c^2 - 4ab + 2ac - 4bc \\ \text{Simp. : } 6a^2 + 6b^2 + 6c^2 - 6ab - 6ac - 6bc &= \text{Rép.} \end{aligned}$$

III. Trouvez le reste de $(x^5 - 7x^4 + 13x^3 - 16x^2 + 9x - 12) \div (x - 5)$.

Solution :

1	1	-7+13-16+9-12		x^4
1	5			x^4
5		-2+13-16+9-12		$-2x^3$
5	10			$3x^2$
5	3	-16+9-12		$3x^2$
5	15			x
5	-1	+9-12		x
5	-5			4
5	4	-12		4
5	20			$8 = \text{Rép.}$

IV. Un homme a 3 fils, dont chacun a 4 ans de plus que celui qui le suit. L'aîné est 3 fois aussi vieux que le plus jeune. Quel est l'âge de chacun ?

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{l'âge du plus jeune} \\ x+4 &= \text{l'âge du cadet} \\ x+8 &= \text{l'âge de l'aîné} \\ x+8 &= 3x \\ 8 &= 2x \\ 4 &= x \end{aligned}$$

D'où $x = 4$ ans = l'âge du plus jeune }
 $4 + 4 = 8$ ans = l'âge du cadet } *Rép.*
 $8 + 4 = 12$ " = " de l'aîné }

V. A et B jouent aux cartes. A possède \$72 et B \$52 en commençant. En finissant, A a 3 fois autant que B. Combien A a-t-il gagné ?

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{ce que B a gagné} \\ 72 + x &= 3(52 - x) \\ 72 + x &= 156 - 3x \\ 4x &= 84 \\ x &= \$21 = \text{Rép.} \end{aligned}$$

VI. La différence entre deux nombres est 504, et le quotient du grand divisé par le petit est 15. Quels sont ces nombres ?

Solution :

$$\begin{aligned} x &= \text{le petit nombre} \\ x + 504 &= \text{le grand} \\ \frac{x + 504}{x} &= 15 \\ x + 504 &= 15x \\ 504 &= 14x \\ 36\frac{2}{7} &= x \\ \text{D'où } x &= 36\frac{2}{7} = \text{le petit} \\ \text{Et } 36\frac{2}{7} + 504 &= 540\frac{2}{7} = \text{le grand.} \end{aligned}$$

F. L. T.

Partis pour ne plus revenir.

Les vacances sont commencées. Le terme qui vient de se terminer, est le dernier pour un grand nombre d'élèves. Etes-vous sûrs, chers Instituteurs et Institutrices, qu'ils sont bien préparés aux lutttes qui les attendent ? Les avez-vous munis de boucliers assez forts pour les protéger d'une manière efficace dans les terri-

bles combats au milieu desquels ils vont s'engager en franchissant pour la dernière fois le seuil de l'école? En braves, pourront-ils se couvrir de lauriers? Si, oui, tant mieux: à vous en reviendra non seulement l'honneur, mais aussi une récompense qui vous sera accordée dans l'autre monde. Si, au contraire, vous avez été indifférents envers ces jeunes gens qui ont dû vous être si chers, quels qu'aient été d'ailleurs leurs défauts, ne regretterez-vous pas de vous être donné si peu de peine pour les armer contre l'ennemi formidable, dont ils auront à repousser les attaques? Quels remords cuisants ne sentirez-vous pas! Vous n'aurez travaillé que pour gagner votre pain. Était-ce là le seul but pour lequel vous êtes entrés dans l'enseignement? Alors, si tel est le cas, quittez-le; le plus tôt, le mieux ce sera, afin de laisser le champ libre à ceux qui se dévouent à cette profession dans le dessein de former des citoyens intègres, des chrétiens convaincus et fervents.

C'est l'un ou l'autre, il n'y a pas de milieu; c'est le bien ou le mal: quiconque n'avance pas dans le bien recule dans le mal.—Ne perdez pas de vue que vous avez à façonner toute une génération, et telle vous la formerez, telle elle sera, ni plus ni moins.

Je ne doute pas un instant de vos labeurs et de vos bonnes intentions; mais ce que je désire imprimer dans votre esprit, c'est la grande responsabilité qui pèse sur vous.

Lorsque vous parliez à ces jeunes intelligences, aviez-vous bien réfléchi d'avance à la portée de vos paroles? Avez-vous bien étudié le sujet que vous alliez traiter? Êtes-vous bien sûrs que l'enfant pensera et dira telle chose plutôt que telle autre, comme résultat de vos paroles? Avant de lancer un soldat sur le champ de bataille, on l'exerce jour par jour et sans relâche; on lui enseigne comment se défendre et comment attaquer dans

l'occasion, et cela jusqu'à ce qu'il soit jugé compétent pour aller à l'ennemi. Il en est ainsi des enfants qui sont sous notre contrôle: il faut les préparer contre toute agression, toute espèce de tentation venant d'eux-mêmes, ou des milieux qu'ils fréquenteront. Si vous travaillez ainsi, vous verrez vos soldats, à votre grande joie, se couvrir de lauriers; et la palme de la victoire, chers Instituteurs et Institutrices vous sera décernée par Dieu même, suprême rémunérateur de toutes nos actions.

F. L. T.

LECTURE POUR TOUS.

L'ARRIVÉE ET LE DÉPART.

L'autel est gai, mille gerbes brillantes
Inondent la foule au front souriant,
Le jonc et les fonts aux eaux sanctifiantes,
Et le prêtre qui bénit en priant.
Puis à l'enfant ou l'épouse naïve
La Joie et l'Amour montrent le chemin:
Voilà comment chacun de nous arrive
Au seuil de la vie, au seuil de l'hymen.

Sur l'autel sombre une flamme craintive
Mêle un filet d'or aux flots d'enceus gris,
L'orgue mêle sa voix sourde et plaintive,
Aux derniers versets du *De Profundis*.
Puis le cercueil est emporté bien vite.
Le Deuil et la Mort guident à leur tour:
Et voilà comment chacun de nous quitte
Cette terre pour l'éternel séjour.

Charles ROGER.

SIC VOS NON VOBIS.

De ma chambre, quand je m'éveille,
Je vois lentement, deux à deux,
Sous l'aiguillon qui les surveille,
En soufflant cheminer les boeufs.

D'un pas régulier, sans relâche,
Au joug appuyant leur front lourd,
L'œil calme, ils poursuivent leur tâche,
Ruminant, buvant tour à tour.

Large ouvert par la dent du contre,
Le sol se coupe en beaux sillons;
Sur les champs percés d'outre en outre
S'éparpillent les oisillons.

Les boeufs vont toujours—Leur flanc fume,
Leurs nasaux aspirant l'air froid,
Rejettent l'air chaud dans la brume:
Toujours le soc plonge et va droit.

Le soir vient :—leur tâche accomplie,
 Au logis les bœufs rentrent las,
 Le joug pèse, leur jarret plie ;
 Toujours ils vont du même pas.

Dès l'aube arrachés à leurs sommes
 Ils poursuivront leurs durs travaux,
 —Et je songe qu'il est des hommes
 De qui les destins sont égaux.

Comme les bœufs, ils vont tranquilles.
 Travailleurs doux et résignés,
 Ils s'acquittent des œuvres viles,
 Obscurs, patients, dédaignés.

On croirait que rien ne les touche,
 Leur ardeur n'a rien de changeant ;
 Jamais leur zèle n'est farouche,
 Leur muet labeur exigeant.

Le devoir seul est ce qu'ils aiment,
 Il suffit à combler leur vœux ;
 Le grain le plus pur, ils le sèment,
 Les épis ne sont point pour eux.

Thiébault SUSON.

MONTER SUR SES GRANDS CHEVAUX.

Prendre un parti vigoureux, menacer,
 se mettre en colère ; montrer de la hauteur,
 de la sévérité dans ses paroles.

Ma colère à présent est en état d'agir ;
 Dessus ses grands chevaux est monté mon cour-
 rage.
 (MOLIÈRE.)

Dans les beaux temps de la chevalerie,
 on distinguait deux espèces de chevaux :
 le *palefroi* et le *destrier*.

Le *palefroi* (du latin *paraveredus*, cheval de poste) était le cheval de service ordinaire et le cheval de parade. Léger, gracieux et d'une allure aisée, il figurait, richement caparaçonné, dans les solennités publiques. C'est sur le *palefroi* que les rois et les seigneurs faisaient leur entrée triomphale dans les villes ; c'est aussi le *palefroi* que montaient les châtelaines.

Le *destrier* (que les écuyers conduisaient à leur droite ou dextre, *ad dextram*) était le cheval de main ou de bataille ; il était grand et fort. Spécialement propre aux hommes d'armes, on l'appelait aussi *cheval de lance*.

De ses guerriers à l'éclatante armure,
 Le roi des preux s'avance environné,
 Eblouissant de pourpre et de dorure.
 Un *destrier*, à la haute encolure,
 Parmi la foule en pompe est amené :
 C'est Fulgurin. Son pied frappe la poudre ;
 Son flanc jamais n'a senti l'aiguillon ;
 Fier de son maître, il vole, et de la foudre
 A la vitesse et le choc et le nom.

(MILLEVOYE, *Charlemagne à Paris.*)

Ainsi les grands chevaux étaient les chevaux de guerre, ceux qu'on montait, à l'approche de l'ennemi, pour défendre ses droits ou venger une injure. Quand les chevaliers quittaient le *palefroi* pour le *destrier*, ils montaient sur leurs grands chevaux.

C'est de là aussi que nous est venue l'expression *cheval de bataille*, pour désigner la chose sur laquelle on s'appuie le plus fortement. (CHARLES ROZAN, *Petites ignorances de la conversation.*)

L'HYGIÈNE POUR TOUS

COMMENT ON DEVIENT PHTISIQUE

Tout ce qui nous entoure est, suivant les circonstances et suivant la prédisposition de l'organisme, utile ou nuisible à la santé. Les agents extérieurs, comme l'air, la chaleur, le froid, la lumière, etc..., exercent sur nous une influence heureuse ou pernicieuse. Ils peuvent nous mettre à même de contracter un grand nombre de maladies. Il est donc très important de savoir comment ces agents peuvent devenir funestes, et comment ils nous prédisposent à la phtisie. Nous pourrions ainsi facilement éviter leurs pernicieux effets.

Les causes externes qui facilitent l'écllosion de la phtisie sont nombreuses ; mais il nous suffira de montrer qu'on peut devenir facilement phtisique quand on manque d'air atmosphérique, quand on vit dans un air confiné, vicié, dans un logement froid, humide et obscur.

L'insuffisance d'air atmosphérique est une des causes les plus puissantes de la phtisie pulmonaire. Tout le monde est d'accord là-dessus. Mais à l'insuffisance d'air atmosphérique s'ajoutent toujours d'autres influences tout aussi funestes. L'air confiné, insuffisant, est, en effet,

presque toujours, altéré, vicié, puisqu'il renferme une trop grande quantité d'acide carbonique et d'oxide de carbone.

Un air confiné à un degré extrême empoisonne. S'il est confiné à un degré moindre, et s'il agit d'une façon prolongée, il empoisonnera aussi, mais petit à petit, en amoindrissant profondément la nutrition, et en agissant directement sur les poumons. La phtisie décime les animaux qui ne sortent pas de leur étable, il ne peut qu'en être de même des hommes qui restent trop longtemps dans un air confiné. Cette terrible maladie est plus commune dans les grandes villes qu'à la campagne, parce que la population y est entassée dans un espace trop restreint, et parce qu'elle vit ainsi dans un air insuffisamment renouvelé.

Un endroit où l'on respire surtout un air confiné et vicié, et cela est tout aussi bien chez les gens aisés que chez les pauvres, c'est la chambre à coucher.

“ La partie de l'appartement où l'on est le moins, dit avec sa verve habituelle le professeur Peter, et le moins longtemps, le salon, est le plus vaste, tandis que la plus exigüe, celle où l'on est le plus, est la chambre à coucher. Le cube d'air respirable n'y est pas seulement hors de proportion avec les besoins, mais l'aération y est absolument et volontairement insuffisante, grâce à l'architecture moderne, l'architecture du trompe-l'œil.

“ Il n'y a guère de ventilation, et encore ! que pendant les courts instants où l'on “fait la chambre” ; aussitôt après, fenêtre rigoureusement closes, rideaux soigneusement tirés, stores abaissés pour tamiser la lumière, persiennes fermées pour se défendre contre cet “insupportable soleil”. Ce qui est tout simplement la lutte pour la vie, la conspiration de l'étiollement (qui conduit au galop à la phtisie).

Or, c'est dans cet air immobilisé que les poumons macèrent toute la nuit, comme dans une sorte de saumure respiratoire. De façon qu'aux premières heures du jour, alors que l'air du dehors est si pur qu'on éprouve à le respirer une sensation délicieuse, l'air de la chambre à coucher est d'une fétidité repoussante ; pris sans cesse et repris par les voies aériennes, ce n'est plus de l'air respiré, mais de l'air ruminé. ”

L'Irlandais MacCormac a consacré sa

longue existence à faire triompher cette idée que la phtisie pulmonaire est due à la respiration réspirée. Pour lui, partout où l'air habituellement respirée a été déjà respiré, en tout ou en partie, on trouve la tuberculisation.

Ceci nous amène à parler de l'influence de l'habitation.

Les logements bas, humides, froids, les rez-de-chaussée des hautes maisons des grandes villes, font un grand nombre de phtisiques. Les logements malsains ne dégradent pas seulement l'organisme parce que l'air y est insuffisant, vicié, mais aussi parce qu'il est privé de lumière. Les maisons trop élevées, resserrées, ne laissent pas arriver les rayons du soleil, l'humidité les envahit et rend le logement d'autant plus malsain qu'il renferme plus de locataires.

Le manque de soleil et de lumière est une des causes principales de la phtisie. Toute plante qui pousse dans l'obscurité s'étiolé, n'a aucune vigueur. Il en est de même chez l'homme. Celui-ci privé de lumière s'étiolé aussi, ses chairs deviennent molles, bouffies, infiltrées ; il s'anémie à vue d'œil par suite de la diminution de la fibrine, de l'albumine et des globules rouges du sang, et, bientôt, il se trouve livré sans défense à la terrible tuberculose.

La phtisie décimait les malheureux esclaves dans les vaisseaux négriers. Elle frappe encore aujourd'hui beaucoup de prisonniers dans les cellules. Laennec parle de religieuses devenues phtisiques dans un couvent mal bâti, insalubre et humide, tandis que la tourière seule jouissait d'une excellente santé, parce que, seule, elle franchissait la porte de la maison.

Bayle avait remarqué aussi que les habitations humides et froides pendant l'hiver, extrêmement chaudes pendant l'été, déterminent facilement des affections catarrhales, des crachements de sang et la phtisie.

En résumé, l'air confiné est généralement un air humide, privé des rayons lumineux et contenant des produits toxiques, irritants pour les poumons. Il est donc tout naturel que cet air provoque assez facilement la tuberculose.

Dr H. Vigouroux.

LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Voir page 56, livraison précédente.)

HYDROGRAPHIE.

La province de Québec est baignée par la mer sur une étendue de 825 milles de rivages qui appartiennent à l'océan Atlantique. Sur nos côtes, cet océan prend différentes dénominations: de l'anse au Sablon à la pointe des Monts, au nord, et de l'anse au Four au cap Gaspé, au sud, on l'appelle golfe Saint-Laurent; l'enfoncement compris entre le cap Gaspé, et la pointe Saint-Pierre est désigné sous le nom de baie de Gaspé de la pointe Saint-Pierre à la pointe au Maquereau, c'est encore le golfe Saint-Laurent; enfin de la pointe au Maquereau à l'estuaire de la rivière Restigouche, on lui donne le nom de baie des Chaleurs.

A proprement dire, la province entière, dans ses limites actuelles n'est qu'un grand bassin dont les eaux s'écoulent dans le Saint-Laurent. A part les rivières du versant méridional du plateau de la Gaspésie, qui se jettent dans la baie des Chaleurs, et celle de l'étréit versant contigu à la frontière du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine, qui écoulent leurs eaux dans la même baie par la rivière Restigouche, et dans la baie de Fundy par la rivière Saint-Jean, toutes les autres rivières prennent leurs eaux dans les deux chaînes de montagnes encadrant la province dans toute sa longueur et les apportent au Saint-Laurent, qui les déverse dans la mer. Le Saint-Laurent est l'artère principale de cet immense réseau fluvial. Dans la province de Québec, sa longueur totale, en y comprenant le golfe, est de 1,046 milles, 1,684 kilomètres, entre le détroit de Belle-Isle et Saint-Regis, ou de 605 milles, 974 kilomètres, entre Saint-Regis et la Pointe-des-Monts, en faisant abstraction du golfe. La surface des eaux comprises

entre ces deux localités forme une étendue de 5,054 milles carrés, ou 1,298,594 hectares en superficie.

La marée se fait sentir dans le fleuve jusqu'à Trois-Rivières, à 900 milles, 1,449 kilomètres, du détroit de Belle-Isle. A Québec, le reflux s'élève à 3,35 mètres dans les petites et 5,60 dans les grandes marées d'équinoxe. L'eau du fleuve commence à être saumâtre à Saint-Thomas, environ cinquante-huit kilomètres en aval de Québec; et à Kamouraska, soixante-quatre kilomètres plus bas que Saint-Thomas, c'est de l'eau de mer dans toute la force du terme, à tel point que sous la domination française, on fabriquait à cet endroit du sel avec l'eau du Saint-Laurent, qu'on faisait évaporer. McTaggart, un ingénieur anglais, a calculé que ce fleuve déverse chaque année dans l'océan 16,678,883,260,000 litres d'eau douce, ce qui donne une moyenne de 45,692,803,457 litres par jour, 1,903,866,810 par heure et 63,462,227 par minute.

Les principales rivières qui débouchent dans le Saint-Laurent, du côté nord, sont:

	<i>Longueur.</i>
Outaouais.....	615 milles
L'Assomption.....	70 "
Saint-Maurice.....	280 "
Batiscan.....	93 "
Jacques-Cartier.....	90 "
Sainte-Anne.....	60 "
Montmorency.....	55 "
Malbaie.....	80 "
Saguenay.....	110 "
Portneuf.....	80 "
Sault-au-Cochon.....	100 "
Betsiamites.....	112 "
Outardes.....	234 "
Manicouagan.....	224 "
Pentecôte.....	75 "
Moisie.....	140 "
Saint-Jean.....	150 "
Natasquan.....	155 "
Mécatina.....	150 "
Saint-Paul ou des Esquimaux.....	100 "

2,948 "

Les trois principales de ces rivières—l'Outaouais, le Saint-Maurice et le Saguenay—reçoivent aussi les eaux d'un grand nombre de tributaires considérables. En voici l'indication: .

Tributaires de l'Outaouais.

Rivière du Moine.....	80 milles.
“ Noire.....	115 “
“ Coulonge.....	150 “
“ Gatineau.....	250 “
“ Du Lièves.....	170 “
“ Petite-Nation.....	50 “
“ Rouge.....	120 “
“ du Nord.....	60 “
	995 “

La partie du bassin de l'Outaouais comprise dans la province de Québec forme une étendue d'environ 40, 130 milles, ou 105, 938 kilomètres en superficie.

Tributaires du Saint-Maurice.

Mékinac.....	30 milles.
Bostonnais (petite).....	37 “
Bostonnais (grande).....	90 “
Croche.....	65 “
Shawinigan.....	35 “
Matawin.....	120 “
Au Rat.....	25 “
Vermillon.....	100 “
Trenche.....	102 “
Pierriche.....	22 “
Pierriche (grande).....	25 “
Windigo.....	30 “
Flamand.....	25 “
Manouan.....	77 “
Au Ruban.....	30 “
	813 “

Le bassin égoutté par le Saint-Maurice et ses tributaires a une superficie d'environ 17,030 milles, ou 44,107 kilomètres carrés, c'est-à-dire qu'elle excède de 14, 752 kilomètres celle de la Belgique, de 11,248 kilomètres celle des Pays-Bas, de 9,346 kilomètres celle du Wurtemberg et de Bad collectivement, et de 5,870 kilomètres celle du Danemark.

Tributaires du Saguenay proprement dit.

Rivière Ste-Marguerite.....	60 milles.
“ Shipshaw.....	110 “
“ Valin.....	100 “
“ Chicoutimi.....	55 “
	335

Tributaires du lac Saint-Jean.

Rivière Chamouchouan.....	150 milles.
“ Mistassini.....	160 “
“ Péribonka.....	140 “
“ Métabetchouan.....	90 “
	540

Du côté sud, les principaux tributaires du Saint-Laurent sont les rivières suivantes :

Rivière Richelieu.....	72 milles.
“ Yamaska.....	87 “
“ St-François.....	85 “
“ Nicolet.....	80 “
“ Bécancour.....	75 “
“ Chaudière.....	110 “
“ Etchemin.....	55 “
“ du Sud.....	50 “
“ Ouelle.....	45 “
“ du Loup.....	50 “
“ Trois Pistoles.....	40 “
“ Rimouski.....	65 “
“ Madeleine.....	68 “
	882

Les rivières qui suivent écoulent leurs eaux dans la baie des Chaleurs :

Rivière York.....	63 milles.
“ Bonaventure.....	75 “
“ Caspédia.....	65 “
“ Matapédia.....	60 “
“ Restigouche.....	70 “
	333

En résumant toutes ces données, on trouve que la longueur collective des principales rivières de la province est de 7,306 milles.

Toutes ces rivières fournissent et constituent des moyens de transport de la plus grande utilité. Plusieurs sont navigables dans une grande partie de leurs cours, notamment le Saguenay, l'Outaouais, le Saint-Maurice, l'Yamaska et le Saint-François; les autres servent à la flottaison des bois et rendent ainsi des plus faciles l'exploitation de notre immense domaine forestier. Ces rivières fournissent aussi à l'industrie manufacturière des pouvoirs d'eau d'une puissance presque sans limite et permettent d'établir dans toutes les parties de la province des manufactures de toutes sortes, dont la force motrice ne coûte presque rien. Ces pouvoirs d'eau offrent surtout des avantages particuliers à la fabrication de la pulpe de bois. Il n'y a pas de pays au monde qui puisse procurer à cette industrie autant d'avantages que la province de Québec.

La longueur des principaux lacs est comme suit :

	Longueur.
Lac Matapédia	12 milles.
“ Témiscouata	26 “
“ Saint-François	15 “
“ Memphrémagog	22 “
“ Témiscamingue	40 “
“ Keepawa	25 “
“ des Quinze	25 “
“ Mijizowaga	15 “
“ Antiquas (gr)	25 “
“ Victoria (gr)	20 “
“ Kakebonga	20 “
“ Papenegenang	20 “
“ Wabaskoutyouk	20 “
“ Poisson-Blanc	15 “
“ Nemicachingue	15 “
“ des Mâles	35 “
“ Edouard	15 “
“ Saint-Jean	27 “
“ Kenogami	18 “
“ Pamoucachiou	35 “
“ Pimagan	32 “
“ Pletipi	40 “
“ Mooshaulagan	25 “
“ Ishimaniconagan	30 “

Les lacs Mistassini et Abbitibi ne sont pas compris dans cette nomenclature, bien qu'ils appartiennent au territoire réclamé par la province. Ces deux lacs ont l'étendue que voici :

	Longueur.	Largeur.
Mistassini	100 milles	12 milles
Abbitibi	47 “	2 à 17 “

[Esquisse générale de la province de Québec, par l'hon. HONORÉ MERCIER.]

VARIÉTÉS.

Les villes quasi canadiennes de la Nouvelle-Angleterre.—D'après le recensement de 1886, la population totale des villes de la Nouvelle-Angleterre où demeurent les principaux groupes des Canadiens des Etats-Unis se chiffre ainsi :

Lowell	64 000 habitants
Worcester	68 289 “
Springfield	57 575 “
Fall-River	56 870 “
Lawrence	38 362 “
Manchester	32 630 “
New-Bedford	33 393 “
Holyoke	27 695 “

—D'après un rapport de l'honorable M. Dewdney, l'église d'Angleterre possède 112 écoles sauvages dans le Canada, et l'Eglise catholique 89. Les méthodistes en ont 33 ; les presbytériens 10. et il y a 10 écoles laïques dans Ontario, et 6 dans le Manitoba.

Depuis le 1er juillet 1882 au 30 juin 1889, le gouvernement a dépensé dans le Manitoba et les Territoires, pour ces différentes écoles, \$574.285, réparties comme suit :

Eglise d'Angleterre	\$186 761
Eglise catholique	257 600
Méthodistes	21 541
Presbytériens	56 439
Laïques	54 941

—Dans leur rapport, les membres de la commission envoyée à Panama pour examiner les travaux du canal, estiment qu'il faudrait 385,000,000 de francs pour l'achever avec le système des écluses. A cette somme il faudrait ajouter 20% pour les dépenses imprévues, et 20% pour les frais de direction et l'intérêt. Le coût total est évalué à 900,000,000 de francs. Le rapport ajoute qu'il faudrait sept ou huit ans pour terminer le canal.

Les dépenses de l'administration sont estimées à 10,000,000 de francs par an. D'après les évaluations de la commission, les recettes nettes pour les trois premières années après l'ouverture du canal seraient de 38,000,000 de francs par an. Elles s'élèveraient graduellement d'année en année, et atteindraient, douze ans après l'ouverture du canal, la somme de 61,000,000 de francs.

Le matériel de l'ancienne compagnie et les travaux déjà exécutés sont évalués par la commission à 450,000,000 de francs.

PENSÉES DIVERSES.

De toutes les charités, la simple donation d'argent est la moindre ; la sympathie, de bonnes paroles, des avis salutaires, un serrement amical de la main,

un sourire encourageant, sont souvent plus précieux qu'un morceau d'or.

Quels que soient ses penchants, le sage
[les surmonte :

C'est de nous que dépend ou la gloire ou
[la honte.

(VILLEFRÉ.)

—La sobriété, la modération, et les bonnes mœurs donnent une vie longue et exempte de maladies.

(FÉNELON.)

—Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.

(CHAMFORT.)

—La vengeance est souvent aussi funeste à celui qui l'exerce qu'à celui qui l'éprouve ; c'est un fer aiguisé par les deux bouts qu'on appuie contre son cœur et celui de son ennemi.

(HABIRE.)

—Un cœur parfaitement droit n'admet pas plus d'accommodement en morale qu'une oreille juste n'en admet en musique.

(DE LEVIS.)

—Les réflexions, les connaissances, la philosophie, plus encore la voix d'une conscience pure, rendent courageux dans le malheur.

(BOSSUET.)

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des revues suivantes :

Journal d'Hygiène populaire, organe officiel du Conseil provincial d'Hygiène et de la Société d'Hygiène de la province de Québec, paraissant le 25 de chaque mois par livraisons de 32 pages in-8°.

La direction de cette revue à l'occasion des changements qu'elle a fait subir à son œuvre, s'exprime ainsi :

“Le *Journal d'Hygiène populaire* entre aujourd'hui dans sa VII^e année d'existence.

“L'importance que prend l'hygiène tous les jours en Canada, nous permet d'agrandir singulièrement notre sphère d'action. Ainsi, désireux de répondre aux exigences de nos chers lecteurs, nous leur donnerons à l'avenir 32 pages de ma-

tière à lire. La rédaction accordera une plus large hospitalité à toutes les questions dignes d'une sage et intelligente vulgarisation. L'hygiène de la maison, de la famille, de l'école, de l'atelier, des champs, de la ville, etc., occupera une plus large place dans notre publication.

“Nous demandons à tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre patriotique de bien vouloir faire de la propagande en faveur du *Journal d'Hygiène populaire*.”

Cette demande est tout à fait légitime, et nous y acquiesçons d'autant plus volontiers, que par là nous reconnaissons les efforts que font les directeurs du *Journal d'Hygiène populaire* pour que leur revue soit en tous points le fidèle écho de la science hygiénique, et une œuvre digne des encouragements du public. De plus, nous ne saurions nous montrer indifférent à l'égard de ceux qui s'occupent d'hygiène, attendu que cette science fait aujourd'hui partie du programme officiel. L'hygiène doit, par conséquent, s'enseigner dans toutes nos écoles, et nous serions heureux que tous les directeurs de nos maisons d'éducation souscrivissent au *Journal*, car il n'y a que le journal seul qui puisse mettre le lecteur en mesure de suivre les progrès et les découvertes que l'hygiène fait de jour en jour, avantage que ne saurait offrir un traité ou manuel, quelque bien fait qu'il puisse être d'ailleurs. Nous invitons donc nos confrères dans l'enseignement de s'abonner au plus tôt, assuré que nous sommes que les directeurs du *Journal d'Hygiène populaire* seront disposés à réduire en leur faveur l'abonnement à \$100, comme ils le font pour les maisons d'éducation.

La Escuela Primaria, revue pédagogique mensuelle de 16 pages in-8°, publiée à Merida de Yucatan (Amérique Centrale).

La Juventud Hondurena, publication mensuelle de 24 pages in-8°.—Tegucigalpa, Honduras (Amérique Centrale).

La première de ces revues s'occupe exclusivement de propager l'instruction, et de défendre les intérêts du corps enseignant. La seconde, sans être tout à fait étrangère aux études pédagogiques, traite surtout de science et de littérature : elle s'adresse spécialement aux jeunes gens déjà instruits, mais qui désirent compléter leurs études scientifiques et littéraires. Toutes deux nous paraissent bien écrites, et bien propres à rendre de grands services à chacune des classes de lecteurs auxquelles elles sont destinées.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.
Chaque numéro se vend séparément **10 cents**.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs

Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.